

BI EST



CONVENTION-CADRE

pour la mise en signature d'un Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE)

entre la Région Grand Est et un Groupement d'EPCI volontaire,

dans le cadre de la mise en œuvre du

**Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et
d'Internationalisation du Grand Est (SRDEII)**

Le Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE)

**entre la Région Grand Est, le PETR du Lunévillois, ses EPCI et la Communauté de
Communes du Sel et du Vermois**



Les soussignés :

- ⇒ La Région Grand Est, sise 1 Place Adrien Zeller BP 91006 67070 Strasbourg Cedex, représentée par Monsieur Jean ROTTNER, Président de la Région GRAND EST, dûment habilité à signer la présente par décisions de la Commission Permanente n° 17CP-1961 du 15 décembre 2017 et n° 18CP-266 du 26 janvier 2018,
 - ⇒ Le PETR du Lunévillois dont le siège social est Lunéville représenté par Monsieur Hervé Bertrand, son Président, dûment habilité à signer la présente par délibération en date du
 - ⇒ La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, représentée par son Président Laurent de GOUVION SAINT CYR,
 - ⇒ La Communauté de Communes de Vezouze en Piémont, représentée par son Président Philippe ARNOULD,
 - ⇒ La Communauté de Communes des Pays du Sel et Vermois, représentée par son Président David Fischer,
 - ⇒ La Communauté de Communes du Pays du Sânon représentée par son Président Michel MARCHAL,
 - ⇒ La Communauté de Communes de Meurthe Mortagne Moselle représentée par son Président Philippe DANIEL.
-
- Au vu de la délibération 17SP-849 relative à l'adoption du SRDEII du Grand Est par l'assemblée régionale
 - Au vu de l'arrêté préfectoral 2017/419 portant approbation du SRDEII de la Région Grand Est
 - Au vu des délibérations du 29 juin 2017 et suivantes relative aux dispositifs d'aide issus du SRDEII de la Région Grand Est
 - Au vu de la délibération 17CP-1961 du 15 décembre 2017 du Conseil Régional du Grand Est relative aux principes et modalités des Pactes Offensive Croissance Emploi

conviennent dans le cadre du présent Pacte Offensive Croissance Emploi des principes et engagements suivants :

MODALITES GENERALES

1. Nature de la convention-cadre

La présente convention-cadre fixe les principes de collaboration et les engagements réciproques ou complémentaires de la Région et du Territoire signataire dans le champ économique et dans le cadre du SRDEII. Elle est sans incidence financière en tant que telle.

Elle pourra être déclinée et complétée en tant que de besoin par des conventions spécifiques relatives aux projets et démarches qui y sont inscrits, et qui préciseront le cas échéant les engagements financiers et juridiques.

2. Durée de conventionnement :

Le POCE est signé pour une durée allant jusqu'au 31/12/2021. Il est révisable en cours de contractualisation si la conjoncture territoriale ou économique le justifie.

3. Partenaires signataires et bénéficiaires :

Le POCE est signé sur des bases volontaires prioritairement avec des groupements (statutaires ou volontaires) d'EPCI qui mutualisent ainsi leurs réflexions et leurs projets.

L'existence d'un PETR ou d'un Pays-SCOT, dont la Région accompagne par ailleurs la mise en place au titre de ses politiques d'aménagement du territoire, est de nature, si le groupement est mandaté par ses membres en matière d'économie, à faciliter l'identification de priorités et à garantir une cohérence d'approche souvent plus pertinente et stratégique que les limites d'un seul EPCI (hors agglomérations et métropoles).

En l'espèce, il s'agit du territoire formé par la communauté de communes des pays du Sel et Vermois et du PETR du Lunévillois regroupant les EPCI suivants :

- Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat
- Communauté de communes du Vezouze en Piémont
- Communauté de communes du Pays du Sânon
- Communauté de Communes de Meurthe Mortagne Moselle

dont les caractéristiques sont précisées ci-après.

4. Principes de fonctionnement et d'éligibilité :

Le POCE est un contrat de partenariat qui vise à :

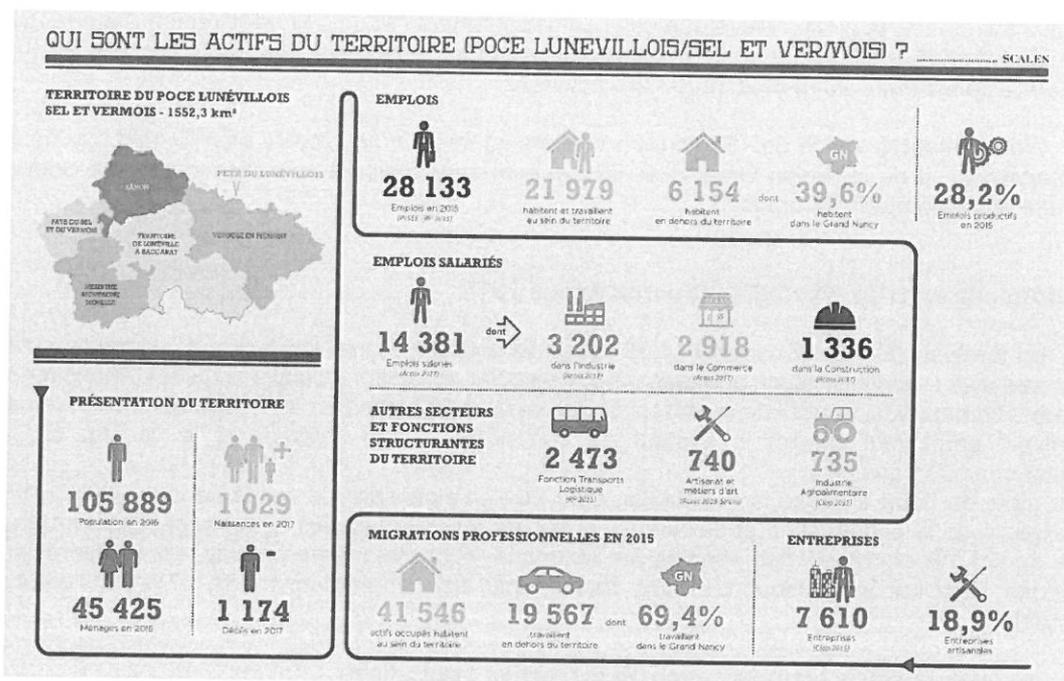
- **répondre aux besoins du territoire en s'appuyant sur un diagnostic** de la situation économique du territoire en termes de profil et de besoins, et un état des lieux des équipements.
- **valoriser les atouts et la valeur ajoutée du territoire ;**
- **optimiser l'offre d'équipements et de service aux entreprises** des territoires du Grand Est. Ainsi, en matière d'immobilier d'entreprises, compétence de plein droit de l'EPCI, la Région accompagne de façon ponctuelle et limitée l'EPCI dans le cadre de la réalisation de projets immobiliers ou fonciers dès lors que le caractère fondamentalement structurant est avéré, que

le besoin est effectif, qu'il y a carence d'intervention privée et que l'EPCI intervienne également dans l'investissement.

- **maximiser ensemble l'effet-levier commun** au service de l'économie et de l'innovation territoriale en précisant les contreparties :
 - **prioritairement dans le cadre des politiques régionales d'intervention** issues du SRDEII ou d'autres politiques régionales connexes (ex. projet touristique à retombées économiques, friches-AMI économie circulaire etc... ou dans le cadre du Pacte de ruralité, les EPCI pouvant abonder un dispositif d'intervention régional ou le compléter sur une autre « assiette ») ;
 - **ou exceptionnellement hors dispositif** quand il y a lieu, au titre d'un projet structurant, prioritaire au regard des enjeux économiques d'avenir du territoire, à l'intérêt démontré pour l'emploi et le développement économique des territoires, compatible avec les orientations stratégiques du SRDEII, et pour lequel le PETR et les EPCI signataires souhaitent s'engager en mobilisant des moyens (fonds propres, autres) et sollicite la Région (une opération peut être affichée et valorisée dans le POCE sans faire l'objet d'un co-financement mais d'une aide en ingénierie, d'un conseil spécialisé etc.).
 - **permettre aux EPCI d'octroyer des aides directes aux entreprises ou aux accompagnateurs d'entreprises en complément** d'aides ou régimes définis par la Région au titre du SRDEII, dans le cadre de conventions financières spécifiques qui sécurisent leurs actes.
- **Sur cette base, la Région, Grand Est, le PETR du lunévillois, ses EPCI et le Sel & Vermois s'engagent autour des enjeux du territoire et des trois volets suivants.**

DIGNOSTIC SYNTHETIQUE ET AFOM PERMETTANT D'IDENTIFIER LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Le diagnostic synthétique du territoire constitue le socle du POCE et un gage de priorisation pertinente des actions.



Un territoire de près de 106 000 habitants

Ce territoire composé de 5 EPCI, le PETR du Lunévillois (la communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat, la communauté de communes de Vezouze en Piémont, la communauté de communes du Sânon, la communauté de communes Meurthe-Mortagne-Moselle) et de la communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois, comprend 105 889 habitants (Insee 2015), niveau de population qu'il avait en 1968. Dans le même temps, sur cette période 1968-2015, la population du département a augmenté de 4% et celle de la région Grand Est, de 12%. Cette différence de trajectoire se confirme sur la période 2010-2015, au cours de laquelle, le territoire a perdu 979 habitants. Sur ces 5 années, seule la communauté de communes de Meurthe-Mortagne-Moselle connaît une augmentation de sa population (+102 habitants).

Un bassin d'emploi qui a souffert des effets de la crise

Le territoire du POCE offre 28 133 emplois en 2015 (Insee - RP 2015). Sur longue période, 1975-2015, le territoire connaît une baisse de l'emploi plus importante (-12%) que celle du département (-3%), alors que l'emploi de la région Grand Est a augmenté de 6%. Toutefois, le territoire a subi de plein fouet les effets de la crise de 2008. Sur la période 2010-2015, 2 254 emplois ont été détruits (8% de l'emploi), baisse plus marquée que celle du département et de la région Grand Est. La communauté de communes de Vezouze en Piémont et la communauté de communes de Meurthe-Mortagne-Moselle ont été les plus touchées avec respectivement une destruction de 15% et de 10% de leurs emplois en 5 ans.

En 40 ans, la nature des emplois s'est totalement modifiée. La part de l'emploi productif est passée de 51,7% en 1975 à 28,2% en 2015 (Insee - RP 2015). Désormais, l'emploi repose principalement sur l'emploi présentiel avec 20 193 emplois (72% des 28 133 emplois).

Le taux de chômage au sein du territoire a connu une augmentation de 2,3% sur la période 2010-2015, augmentation similaire à celle du département de Meurthe et Moselle et à celle de la Région Grand Est. En 5 ans, ce taux est passé de 11,5% à 13,8%. Ce sont les 15-24 ans les plus touchés avec 33,2%, taux plus élevé que celui du département (30,1%) et de la région (29,9%). Ce taux semble toutefois s'infléchir en 2016, principalement pour les 15-24 ans, pour lesquels le taux baisse de 2 points entre 2015 et 2016 (33,2% à 31,2%).

Globalement, les plus de 15 ans (non scolarisés) sont un peu moins bien formés que ceux du département et de la région Grand Est. 32,6% sont sans diplôme et seulement 19,4% ont un diplôme d'enseignement supérieur.

Une économie salariée diversifiée (Source Acoess 2017)

Le territoire du POCE compte *14 381 emplois salariés*. Parmi les 5 grands secteurs (hors autres services : administration publique, médico-social et action sociale, activités financières, juridiques, comptables, transports et entreposage), avec *3 202 salariés*, le secteur de l'industrie est le principal employeur devant le secteur du commerce, *2 918 salariés*, et le secteur de la construction, *1 336 salariés*.

La crise de 2008 a causé la destruction de 1 204 emplois salariés sur la période 2008-2017. Les secteurs de la construction et de l'industrie ont été les plus touchés avec respectivement une baisse de -24,1% et -22,2% des effectifs. En revanche, sur cette même période, les signes d'une reprise de l'activité économique se sont traduits par une augmentation de 57% de l'emploi intérimaire.

➤ Une industrie manufacturière et extractive spécialisée

Le secteur de l'industrie représente 22,3% de l'emploi salarié total du territoire (*3 202 salariés en 2017*).

En comparaison avec la Région Grand Est, 7 secteurs industriels sont spécialisés.

Le secteur des industries extractives (Esco France, Les sablières de la Meurthe, Granulats Vicat...) est le plus surreprésenté avec 126 emplois.

De ces secteurs spécialisés, l'industrie alimentaire (Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, Sanders Nord Est, Saline Cérébos, ...) et la fabrication de machines et d'équipements (Hydro Leduc, Etablissement Vauconsant, société industrielle de mécanique de Blainvilloise, ...) sont les plus gros employeurs, avec respectivement 589 salariés et 412 salariés.

L'industrie chimique (125 emplois salariés - Solvay, Lorraine cosmétique, ...), la fabrication de meubles (ILM - Installations Laboratoires Mang, la Maison du Massif, ...), les industries manufacturières (Podargos, Laboratoire LCL - Vident, ...), et le traitement et élimination des déchets (Chimirec - Est, Alpha recyclage, Suez Nord Est, ...) sont les 4 autres secteurs spécialisés.

➤ Une fonction transports-logistique développée, point fort du territoire

La logistique est une activité fortement pourvoyeuse d'emplois pour le territoire.

La **filière logistique** est déterminée à partir d'une approche sectorielle via les établissements du transport de fret et de la logistique. En 2017, cette filière représentait pour le territoire *1 163 emplois salariés*, soit 8,1% de l'emploi salarié total (Source Acoess 2017). Les principaux établissements sont : Europorte France, XPO Distribution France, Calberson Lorraine, SNCF Réseau...

Les activités de transport de fret et de logistique sont également exercées dans les autres secteurs de l'économie. Dans ces secteurs, l'aspect logistique est appréhendé par une approche « fonction » ou « métier ». Identifier ces métiers relevant spécifiquement d'une fonction logistique ou de transport de fret au sein de secteurs comme par exemple, l'industrie ou le commerce, permet d'évaluer dans son ensemble le poids de cette fonction.

Avec cette approche « métier », la **fonction transports-logistique** emploie *2 473 personnes*, soit 8,8% de l'emploi total en 2015 (Source Insee - RP 2015). Sont notamment comptabilisés ici les emplois, du moins les métiers de la logistique, de la plateforme logistique de Carrefour à Moncel-Lès-Lunéville (Carrefour Supply Chain). En volume, la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et la communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois concentrent plus particulièrement cette fonction avec respectivement 1 251 emplois et 666 emplois.

➤ **Un important secteur de la construction**

Ce secteur emploie *1 336 salariés*, soit 9,3% de l'emploi salarié total (Source Acoess 2017). 878 emplois salariés sont dans la construction dite « spécialisée » (Etablissement Jean Bonhomme, Adami Construction, ...), 391 emplois dans le génie civil (INEO Réseaux Est, Colas Nord-Est, Prestini TP, ...) et 67 emplois dans la construction de bâtiment (Moretti construction, Entreprise construction Rosières, ...).

Artisanat et métiers d'art, une signature territoriale d'exception

Les industries culturelles et créatives s'articulent autour de 3 activités principales, les activités de création, les activités créatives et les industries culturelles.

Les activités créatives font appel à la créativité et à l'esthétique via des prestations intellectuelles et manuelles. Elles génèrent de la valeur de diverses manières, par le design, l'architecture, la publicité, l'artisanat d'art et la mode.

Ces industries culturelles et créatives (ICC) emploient 878 salariés au sein du territoire couvert par le POCE.

321 emplois salariés ont été détruits sur la période 2008-2018. Depuis la crise, tous les domaines ont vu leurs effectifs baisser à l'exception des secteurs du multimédia, du spectacle vivant, de la publicité et du design.

Malgré la destruction de 320 emplois salariés en 10 ans, l'artisanat d'art est le 1^{er} secteur employeur avec 710 salariés, devant le spectacle vivant (78 salariés) et le multimédia (48 salariés). Plus globalement, les activités créatives représentent le plus gros contingent d'emplois avec 731 salariés. Les plus gros employeurs de ce secteur sont la cristallerie Baccarat, les vitrages isolants de l'Est, ILM Agencements, Atelier du Cristal, SA Rosatto. Héritières des prestigieuses faïences de Lorraine, les Manufactures de Lunéville et Saint-Clément KG perpétuent quant à elles un savoir-faire issu d'une longue tradition. A ce décompte, il faut rajouter les entrepreneurs individuels au nombre de 59, dont les activités se concentrent principalement dans l'artisanat d'art (30 entrepreneurs individuels) et les activités artistiques (13 entrepreneurs individuels).

ICC Domaine	Etab 2018	Salariés 2018	Evolution salariés 2008-2017	Activités ICC	Salariés 2018	Evolutio n 2008- 2018
Arts visuels	6	9	-14	Activités artistiques	87	-5
Spectacle vivant	29	78	9			
Architecture	4	7	-8	Activités créatives	731	-320
Artisanat d'art	18	710	-317			
Design	2	3	3			
Mode	0	0	-4			
Publicité	5	11	6			
Audiovisuel	1	1	-1	Industries culturelles	60	4
Cinéma	0	0	-4			
Livre	1	2	-2			
Multimédia	3	48	12			
Presse	1	9	-1			
Total	70	878	-321		878	-321

L'Industrie agro-alimentaire, un potentiel à développer autour du bio

735 personnes travaillent dans l'industrie agroalimentaire (Source Clap 2015). Cette industrie représente 3,3% de l'emploi total du territoire, une part légèrement supérieure à celle de la Région Grand Est (3,2%). Ces emplois dépendent fortement de l'activité des salines. Les plus gros employeurs sont la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, Sanders Nord Est, Saline Cérébos, la Société de la Saline d'Einville.

La filière laitière comprend 2 fromageries : les fromageries de Blamont et la Fromagerie de la Meix Biogam (28 salariés), dont les produits bio rencontrent un grand succès. Pour faire face à la croissance de la demande, un important investissement dans l'appareil de production doit être réalisé (notamment une quatrième cuve à pasteurisation).

Un important tissu de petites entreprises artisanales

En 2015, le territoire est composé de 7 610 entreprises (Source : Clap 2015 - Sirene 2015). 18,9% sont des entreprises artisanales dont 37% sont des entreprises de construction et près de 55% de ces entreprises artisanales n'ont aucun salarié.

La création d'établissement est restée quasi stable entre 2016 et 2017. Elle est passée de 502 créations à 508 créations, le petit différentiel étant lié à la création d'activités artisanales.

Un territoire, polarisé pour sa partie ouest, par la métropole du Grand Nancy

Situé au Sud Est de l'agglomération nancéienne et à la pointe sud du département de la Meurthe et Moselle, ce territoire est à l'articulation des départements des Vosges et de la Moselle et une porte d'entrée vers l'Alsace.

Il est bien relié à la Métropole du Grand Nancy mais son réseau routier vers Strasbourg n'est pas aussi performant, la mise en 2X2 voies n'étant toujours pas finalisée. L'Est de la CC de Vezouze en Piémont, plus éloigné des grands axes de circulation, reste en position plus excentrée.

Le zonage des aires urbaines met en évidence l'influence du pôle urbain nancéien sur la partie ouest du territoire, l'intégralité de la CC du Pays du Sel et du Vermois, l'ouest de la CC du Sânon, la CC Meurthe-Mortagne-Moselle, à l'exception de 5 communes. La partie Est du territoire est quant à elle davantage sous l'influence des bassins de Sarrebourg et de Saint-Dié.

Au sein du territoire, Lunéville, pôle urbain principal, rayonne sur une aire urbaine de 24 229 habitants, tandis que Baccarat, en tant que petit pôle, couvre 4 967 habitants.

En 2015, les migrations résidentielles du territoire ont été négatives. 198 personnes ont quitté le territoire dont 122 ont déménagé hors du territoire Lorrain. Les principales migrations résidentielles du territoire s'effectuent avec la métropole du Grand Nancy. 1 354 personnes sont venues habiter au sein du territoire alors que 1 193 ont effectué le chemin inverse. Seule la communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois a un solde migratoire résidentiel positif (+262 habitants), notamment avec la métropole du Grand Nancy (+334). La proximité avec la métropole permet à de nombreuses familles d'accéder plus facilement à la propriété en s'éloignant de quelques kilomètres de leur lieu de travail.

Les migrations pendulaires confirment l'importance de ce phénomène de périurbanisation.

Près de 33% des actifs occupés du territoire travaillent au sein de la métropole du Grand Nancy (13 582 actifs), 6 167 habitent la Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois, 3 324 la CCTLB, 2 870 la CC3M, 765 la CC du Sânon et 457 la CC de Vezouze en Piémont.

2 438 personnes font quotidiennement le chemin inverse, ce qui représente 8,7% de l'emploi du territoire.

Forces/Faiblesses - Opportunités/Menaces

Forces	Faiblesses
Les principales caractéristiques du territoire	
<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire positionné dans l'aire métropolitaine de Nancy, sur l'axe vers Strasbourg, - Une tradition industrielle qui a permis l'implantation durable d'entreprises présentes sur les marchés nationaux et internationaux, et la maîtrise de savoir-faire uniques - Une paysage diversifié, doté d'un patrimoine bâti et naturel remarquable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire contrasté, touché notamment par les effets de la désindustrialisation, - Le territoire voit sa population diminuer (perte de 979 habitants sur la période 2010-2015). L'Est du territoire connaît la baisse la plus importante (-2,6% de sa population en 5 ans), - Le vieillissement, un des enjeux pour le territoire - Des migrations résidentielles déficitaires (le territoire a perdu 198 habitants sur la période 2014-2015). Seule la CC des Pays du Sel et de Vermois a un solde positif en 2015 (+262).
Emploi :	
<ul style="list-style-type: none"> - Un pôle urbain principal qui rayonne sur une aire urbaine de 24 669 habitants - Une armature urbaine composée d'un maillage de polarités complémentaires : villes, bourgs centres et pôles de proximité (Cf. Armature urbaine du Scot), concentrant chacune des fonctions de centralité essentielles pour le maintien de la population sur les territoires 	<ul style="list-style-type: none"> - Un taux de chômage en augmentation. Il est passé de 12,5% en 2011 à 13,8% en 2016 Ce taux semble toutefois s'infléchir sur la période 2015-2016, principalement pour les 15-24 ans, classe d'âge la plus touchée, avec une baisse de 2 points (diminution de 33,2% en 2015 à 31,2% en 2016). - Une baisse de l'offre d'emplois sur le bassin (1174 emplois détruits sur la période 2011-2016) - Des actifs amenés à travailler de plus en plus loin de leur lieu de résidence, à l'origine de migrations pendulaires renforçant la problématique mobilité
Infrastructures :	
<p>> routières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le territoire est irrigué par de grands axes routiers, la N333, la N4 et la N59 (d'Ouest en Est) - Il est également bordé sur son flanc ouest par la N57 (axe nord-sud) <p>> ferroviaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dessertes TGV (ligne Paris-Nancy-Strasbourg) et dessertes TER 	<p>> Une partie du territoire est éloignée de ces grands axes de communication et ne bénéficie pas de ces infrastructures, frein à leur développement</p> <p>> Aménagement encore incomplet de la RN 4 à 2x2 voies</p>
Les différents leviers de développement économique	
Caractéristiques du tissu économique :	
<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur industriel emploie 3 202 salariés, présence de belles unités de production ayant recours à des technologies de pointe où l'innovation est omniprésente 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte mutation économique : importance croissante de l'économie présentielle au détriment de l'économie productive notamment du secteur industriel. La part de l'emploi productif est passée de 51,7% en 1975 à 28,2%

<ul style="list-style-type: none"> - Importance du secteur de la construction (1 336 salariés) qui peut notamment répondre aux exigences en matière de rénovation énergétique - Artisanat local important, riche de compétences et de savoir-faire 	<ul style="list-style-type: none"> - en 2016 (16 460 emplois productifs en 1975 à 7 876 emplois productifs en 2016) - Une industrie manufacturière durement touchée par la crise avec une perte de 2 433 emplois salariés dans le secteur industriel sur la période 2008-2017 - Création d'établissements quasi stable en 2017, toutefois en deçà des dynamiques départementales et régionales - Part importante d'entreprises sans salarié (54,8% des entreprises), notamment dans le bâtiment
--	---

<p>Développement économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pépinière d'entreprises (Pôle Lavoisier/ Racine à Moncel-les-Lunéville) - Foncier disponible à court terme, moyen terme et long terme - Développement d'une nouvelle forme de projet économique comme le projet maison forestière de la Soye 	<ul style="list-style-type: none"> - Problématique forte de transmission-reprise des entreprises artisanales - Absence d'ingénierie partagée pour l'animation, l'accompagnement des porteurs de projet et des jeunes entreprises... - Politique de marketing territorial à affirmer
<p>Logistique :</p> <p>Un important gisement d'emplois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Filière logistique (approche sectorielle) : 1 163 salariés en 2017 (source Acooss) - Fonction logistique (approche métier) : 2 473 emplois en 2015 (source Insee), 8,8% de l'emploi total en 2015 	<ul style="list-style-type: none"> - Des infrastructures SNCF au potentiel de développement important, non pleinement exploitées à ce jour : gare d'Igney-Avrincourt, gare de triage de Blainville-Damelevières (Plateforme bimodale) - Problématique de la logistique du dernier kilomètre à l'Est de Vezouze en Piémont
<p>Agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture, un secteur d'activité important pour le territoire - Engouement pour les produits maraîchers locaux vendus en circuits courts - Intérêt grandissant pour les produits bio 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de reprise des exploitations
<p>Industrie agroalimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La filière emploie 735 salariés - Des entreprises aux activités très variées 	
<p>Tourisme :</p> <p>Un important levier de développement via une offre diversifiée d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lieux et sites touristiques : châteaux, sites de la Grande Guerre, Musées, Parcs et Jardins, (futur maison du flacon et du parfum)... - manifestations culturelles d'envergure : village du livre de Fontenoy la Joute, festival de musique sacrée et baroque de Froville - Savoir-faire local (métiers d'art) : le cristal de Baccarat, la broderie perlée, les arts de la table 	<ul style="list-style-type: none"> - Une offre d'hébergements et de lieux de restauration restreinte autour de certains sites touristiques - Un maillage de pistes cyclables annexes à travailler, en complémentarité des véloroutes et voies vertes existantes - Une offre d'accueil limitée pour les touristes de passage (Aire de camping-car...)

<p>avec les manufactures Royales de Lunéville-Saint Clément</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volet historique autour de Stanislas avec le Château à Lunéville, dont l'aménagement et la mise en valeur devraient dynamiser le tourisme - Loisirs et nature : VTT, cheval, randonnées, balades à pied, activités autour de l'eau : les lacs de Pierre Percée, étang de Bures, canal de la Marne au Rhin, baignade à Damelevières... 	
<p>Transition énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Territoire labellisé TEPCV (2 conventions : CCTLB et PETR du Pays du Lunévillois) - Plateforme de rénovation énergétique (Pays du Lunévillois) - Production d'énergie renouvelable (Valorisation du biogaz, projet d'unité de méthanisation d'Azerailles, photovoltaïque, éolien...) 	
<p>Formation - Qualification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formations spécifiques dans les métiers d'art (Lycée Boutet de Monvel ; Lycée Paul Lapie), faire perdurer le savoir-faire 	<p>- Un niveau de formation et de qualification un peu plus faible que celui du département et de la région</p>

Opportunités	Menaces
<p>Des projets économiques structurants pour le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un projet structurant pour le territoire, le projet CIVIT (Centre d'Innovation et de Vitalisation du Territoire) composé de 4 pôles : Innovation/recherche/développement, culture/événementiel, coworking, et un pôle dédié aux parcours vers l'emploi <p>Des coopérations et partenariats renforcés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coopérations à mener à toutes les échelles avec les territoires voisins afin de s'inscrire dans une dynamique de projet comme celle portée par le pôle métropolitain du Sillon Lorrain (LorNTech, BNR, projet TIGA - filière bois, Territoires d'industrie...) - Bâtir des offres touristiques thématiques, plus larges, en partenariat avec les territoires voisins, comme par exemple une offre dédiée à Stanislas qui engloberait les sites emblématiques : le Château des Lumières, la Place Stanislas (patrimoine mondial de l'UNESCO)... - Mise en réseau des acteurs économiques pour une meilleure efficacité (volonté de la Région de créer un réseau au sein du territoire) <p>Une stratégie de développement économique partagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser/développer une ingénierie économique afin d'animer le tissu économique et accompagner les entreprises (répondre aux porteurs de projets, soutenir les entreprises dans leur développement) - Développer une stratégie en terme de prospection, de promotion et de marketing territorial <p>Une approche raisonnée et durable du développement économique (réponse à l'enjeu de transition écologique des territoires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Solvay : maintien d'un acteur industriel majeur via le remplacement du charbon qui alimente les chaudières par des combustibles qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable. Opportunité du développement d'une filière locale de valorisation des CSR -- Rachat prévu par la Région des haras de Rosières aux Salines et projet de modernisation, en vue de développer les 	<ul style="list-style-type: none"> - Une dynamique économique centrée autour des principales polarités urbaines avec des risques de décrochage des territoires plus éloignés - Problématique liée à la transmission des entreprises en raison du vieillissement des chefs d'entreprises - Retard dans la digitalisation des entreprises et dans le développement de start-up - Risque de déménagement du territoire d'une fromagerie (Vezouze en Piémont)

<p>activités économiques, sportives et évènementielles du site dans un objectif de pôle d'excellence régional</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconversion des friches industrielles à privilégier - Faire évoluer les zones d'activités autour de démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT), enjeu de compétitivité des entreprises et d'attractivité du territoire - Développer les animations en EIT afin de développer les synergies entre entreprises, source d'ancrage territorial - Réflexions autour de plans de mobilité <p>Un réseau complémentaire de lycées inscrit dans une dynamique de Campus, symbole du lycée du futur pour améliorer les conditions d'enseignement et de vie scolaire</p> <p>Une meilleure accessibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'axe routier (RN4) entre le territoire et l'Alsace (une portion doit encore être doublée) - Maintenir et développer la gare d'Igney-Avrincourt <p>Une couverture de l'offre de soins sur tout le territoire (Contrat Local de Santé à l'échelle du Pays du Lunévillois) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des inégalités territoriales et sociales de santé - Mise en œuvre de solutions pour une offre de santé de proximité 	
---	--

Les représentants des territoires ont identifié en liminaire un enjeu stratégique global d'attractivité du territoire et deux grands enjeux de développement économique, déclinés en actions structurantes, liées au soutien des filières stratégiques, ainsi qu'aux enjeux de développement économique et d'accompagnement des transitions écologiques et énergétiques pour lesquelles l'intervention complémentaire du PETR, des EPCI et de la Région pourrait avoir un effet levier auprès des entreprises.

Partie liminaire : enjeu stratégique global d'attractivité du territoire : maintien et renforcement de l'attractivité économique du territoire au service du développement des entreprises et de la population

Enjeu de développement économique : n°1 - Soutien au développement économique de secteurs et de filières clés pour le territoire

Enjeu de développement économique : n°2 - Appui aux entreprises par des politiques de promotion, d'innovation territoriale et de transition écologique et énergétique

1 - Maintien et renforcement de l'attractivité économique du territoire au service du développement des entreprises et de la population

Pour les territoires du Lunévillois et de Sel & Vermois, l'action en faveur du développement économique s'inscrit dans une stratégie plus large d'attractivité. Autour des priorités portées à l'économie productive endogène et aux démarches visant à accueillir de nouvelles entreprises, un ensemble de mesures vise à renforcer la qualité de vie dans cet espace contrasté, au positionnement stratégique entre Nancy, Strasbourg et le Massif des Vosges, afin de garantir aux entreprises un ancrage territorial positif et la proximité d'une main d'œuvre qualifiée.

Il faut en premier lieu rappeler l'enjeu d'une amélioration de la desserte tant routière que ferroviaire de ce territoire situé à l'interface du Sillon Lorrain, de l'Alsace et du Massif des Vosges.

Structuré par des villes moyennes, des bourgs et des villages, le territoire du Lunévillois – Sel & Vermois doit renforcer ces polarités par la qualité du cadre de vie, du commerce et de l'artisanat afin de garantir une bonne accessibilité aux services à l'ensemble de la population. Les services de santé, publics et privés, constituent un enjeu capital qui fait l'objet d'une réflexion globale pour une organisation prenant en compte les évolutions démographiques et technologiques à venir.

Enfin, le territoire souligne toute l'importance de la formation professionnelle, afin d'accompagner le développement économique en offrant aux entreprises les compétences dont elles ont besoin et faciliter l'accès des habitants à l'emploi.

Les actions présentées ci-après, témoignent sans être exhaustives de l'engagement du PETR et des Communautés de Communes dans une stratégie globale d'attractivité nécessaire à la réussite de l'action économique.

Ambition 1 - Revitaliser les fonctions de centralité et améliorer le cadre de vie

➤ Assurer le développement des services nécessaires au maintien de la population

Cela passe par un renforcement de la structuration du territoire autour de l'armature urbaine constituée des villes de Lunéville, Baccarat, Saint-Nicolas, Dombasle ; des bourgs-centres : Badonviller, Bayon, Blainville-sur-l'eau, Blâmont, Cirey-sur-Vezouze, Damelevières, Einville-au-Jard, Gerbéviller ; et des pôles de proximité : Avricourt, Azerailles, Bénaménil, Magnières, Saint-Clément (Cf. Armature urbaine du Scot sud 54).

A titre d'exemple, à Lunéville, deux chantiers sont actuellement menés, le cinéma, dont l'ouverture est programmée pour les fêtes de fin d'année et la requalification du centre gare dont les travaux se poursuivront jusqu'au début du mois de novembre. Ce programme « Action Cœur de Ville » a permis d'obtenir une subvention supplémentaire provenant des Fonds européens.

Objectifs

Redynamiser les polarités de l'armature urbaine du territoire

Enjeux

Améliorer le cadre de vie de la population locale

Projets/Actions**> Revitaliser les fonctions de centralité via notamment la mobilisation des dispositifs d'accompagnement existants à ce jour :**

- Bourgs structurants en milieu rural (BSMR) : Baccarat, Blâmont, Cirey-sur-Vezouze, Bayon, Blainville-sur-L'eau
- Espaces urbains structurants : Lunéville, Chanteheux, Jolivet, Moncel-lès-Lunéville
- Centre-ville des villes moyennes : articuler la démarche régionale et la démarche nationale « Action cœur de ville » et démultiplier les effets pour les villes moyennes (Lunéville)
- Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) - les 4 centres bourgs de la conurbation du territoire de la CC de Sel et Vermois ; 3 bourgs de la CC de Vezouze en Piémont
- et des autres dispositifs susceptibles de renforcer le rôle des communes de l'armature dans la capacité de développement et d'attractivité du territoire

> Maintenir l'activité économique et développer les services :

- Assurer le maintien des activités artisanales, développement d'une offre en terme de locaux et de foncier à vocation artisanale
- Accompagner la création de crèches d'entreprise (CC du Pays du Sel et du Vermois)

Partenaires potentiels

- Villes concernées, Région Grand Est, ...

Pour concrétiser cette réflexion, la Région Grand Est pourra le cas échéant mobiliser le fonds régional d'aide à l'installation de commerces de proximité (FRACOP), ainsi que le volet accompagnement des commerces en milieu rural du Dispositif Bourg Structurant en Milieu Rural (BSMR).

Par ailleurs, en matière de commerces et d'artisanat, la Région a choisi de soutenir les TPE, artisans et commerçants de la façon suivante :

- via des Fonds de garantie, prêt croissance TPE,
- dans la modernisation de leur outil de production (AMI « Artisanat de demain » : ce dernier vise à aider les entreprises artisanales à moderniser leur outil de production et à intégrer de nouvelles technologies et des méthodes de production : aide à l'investissement de maximum 30 % plafond de 50 k€ par dossier et aide au conseil liée à l'investissement de max 50 % plafonnée à 15 k€ (hors simple renouvellement de matériel ou sans plus-value technique, matériel roulant, petits matériels liés à l'activité),
- dans la numérisation de la production et de la commercialisation (digitalisation via le dispositif Grand Est Digital),
- en matière de création/transmission/reprise (accompagnement, formation, aide),
- en aide aux territoires dépourvus de tout commerce de distribution qui possèdent un immeuble ou un local et qui souhaitent l'aménager ou construire des locaux commerciaux à dominante alimentaire ou un multiservice dans l'objectif de les louer à un exploitant privé indépendant n'appartenant pas à un groupe et employant moins de 10 salariés.

➤ **Pallier les difficultés d'approvisionnement du bassin de vie**

Les entreprises de l'Est du Lunévillois évoquent des difficultés d'approvisionnement. En effet, les commandes de fournitures ou matériels étant moins nombreuses qu'en milieu urbain, les plateformes logistiques regroupent les commandes pour optimiser les déplacements ; impactant sur les délais de livraisons.

Aussi, il serait intéressant d'étudier la possibilité d'avoir une plateforme logistique intermédiaire sur laquelle les entreprises du territoire pourraient venir directement chercher leur commande ou alors imaginer une livraison locale organisée par cette plateforme.

Projet

Etude pour la création d'une plateforme logistique légère

Enjeux

Répondre aux difficultés d'approvisionnement (Optimiser les livraisons en massifiant les volumes)

Objectifs

- Desservir le dernier kilomètre
- Assurer dans des délais raisonnables l'approvisionnement des commerçants et artisans des communes de Blâmont, Badonviller, Cirey-sur-Vezouze

Porteur de projet

CC de Vezouze en Piémont

Partenaires pressentis

Région Grand Est, collectivités voisines, Association des artisans et commerçants du territoire

La Région Grand Est pourra être amenée à soutenir ce projet dans sa dimension environnementale, dans le cadre de **Climaxion** et sous réserve de sa consistance. Les objectifs de *Climaxion* dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la qualité environnementale des bâtiments sont multiples : sensibiliser les acteurs aux enjeux de la maîtrise de l'énergie et de la rénovation BBC des bâtiments, accompagner les maîtres d'ouvrage vers la prise de décision, appuyer la réalisation de bâtiments à haute performance énergétique et à haute valeur environnementale, favoriser l'émergence d'actions innovantes, soutenir la montée en compétence des professionnels du bâtiment, améliorer la connaissance de l'état des lieux et de son évolution en lien avec l'observatoire régional, viser l'atteinte de ces objectifs sans oublier de faire reculer la précarité énergétique.

Création d'une zone d'activités économique sur la commune de Laronxe :

Le projet porté par la CCTLB vise à la création d'une zone d'activités économiques dite Actipôle de Laronxe sur une surface de 16 hectares.

Cette zone est située sur la commune de Laronxe à proximité immédiate des échangeurs routiers. La CCTLB dispose de la maîtrise foncière des parcelles via l'Etablissement Public Foncier de Lorraine.

L'ensemble de ces parcelles est classé en zone 1AUx du PLU de Laronxe et inscrite en zone de type 3 au SCoT Sud Meurthe et Moselle.

Le positionnement géographique du territoire permet de répondre aux besoins des entreprises de logistiques.

Cette création permettra d'offrir le foncier pour accueillir des entreprises à vocation logistique avec pour objectif la création d'environ 180 à 200 emplois. 100 emplois minimum devraient être créés sur une partie de cette zone d'ici au printemps 2021 dans le cadre de l'implantation d'une 1ère

entreprise de logistique dont les travaux de construction d'un entrepôt de 30 000m2 et de bureaux doivent démarrer en juillet 2020.

Projet

Création d'une zone d'activités économique sur la commune de Laronxe.

Enjeux

Accueillir de nouvelles entreprises.
Création d'emplois

Actions

Réaliser les travaux d'aménagement nécessaire à l'accueil de nouvelles entreprises.

Porteurs de projet

Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

Partenaires potentiels

CCTLB, Etat au titre notamment du contrat de ruralité du PETR du Pays du Lunévillois, Région Grand Est

Ambition 2 - Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé

Porté par le PETR du Lunévillois et l'ARS, le contrat local de santé (CLS) est un dispositif qui vise à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé, en mobilisant au profit du territoire, les politiques d'organisation de la santé menées par l'ARS, les compétences de l'Etat, l'action des collectivités locales et celles des institutions et organisations partenaires.

Un diagnostic local va tout d'abord permettre aux élus, professionnels et habitants d'identifier les atouts et difficultés du territoire, et de mettre en exergue les principales problématiques de santé.

L'accès aux services de santé constitue un facteur important pour, d'une part maintenir les populations dans les territoires ruraux et, d'autre part en attirer de nouvelles. C'est un facteur essentiel d'attractivité territoriale. Dans ce contexte et pour faire face aux difficultés importantes de recrutement, la Région Grand Est a par ailleurs lancé un plan d'action spécifique à destination des formations sanitaires et sociales.

Projet

Elaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS) (axe formation emploi - promotion du territoire)

Enjeux

- Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé
- Mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité

Objectifs recherchés

Mettre en œuvre des actions au plus près de la population via :

- La promotion de la santé
- La prévention
- Les politiques de soins
- L'accompagnement médico-social

Porteur de projet

PETR du Lunévillois (un rapprochement avec la CC des Pays du Sel et du Vermois pourrait être envisagé)

Partenaires

- Pays du Lunévillois, ARS, les services de l'Etat, les acteurs de la santé, les associations

Ambition 3 - Renforcer et valoriser l'offre de formations du territoire

TERRITOIRES D'INDUSTRIE Développer de nouvelles filières de formation autour du sel

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention relevant aussi bien de l'Etat, des collectivités et des entreprises au service de l'industrie. **Le programme doit bénéficier à 141 territoires dont la CC des Pays du Sel et du Vermois.**

En effet, le bassin d'emploi du territoire est fortement spécialisé dans l'industrie de la chimie et du sel. Une industrie qui a façonné l'économie locale et les paysages. Ce secteur demeure encore aujourd'hui une activité structurante et innovante du tissu économique de la CCPSV. Malgré la présence des deux premières soudières d'Europe en activité, le poids de ce secteur industriel devient fragile et mérite qu'il soit renforcé.

Après contractualisation et sous l'impulsion de l'Etat et de la Région, le territoire aura l'opportunité de pouvoir disposer d'actions permettant d'impulser de façon raisonnée l'adaptabilité, l'innovation et la réactivité des établissements industriels du territoire.

En matière d'attractivité :

- Soutien aux diagnostics d'attractivité, définition et mise en œuvre d'une stratégie économique
- Mobiliser la Banque des territoires
- Maintenir le cap de la couverture mobile par le déploiement de la fibre.

En matière d'emploi et de formation :

- Mobiliser de façon privilégiée les étudiants en écoles d'ingénieurs

Le rapprochement public/privé peut aussi et surtout entraîner *le développement de nouvelles filières de formation de veille à l'innovation, en priorisant les formations d'avenir durables*. En effet, l'entreprise Solvay, sur la question de la transition énergétique, élabore actuellement une stratégie durable avec en point de mire des projets innovants basés sur le développement de réseaux énergétiques renouvelables.

En matière d'innovation :

- Implantation d'antennes locales des centres d'accélération pour accompagner à la transformation des entreprises vers l'industrie du futur
- Mobiliser du financement

L'objectif principal est bien d'investir pour l'avenir en se dotant d'une vision prospective de développement et en cultivant un lien inter-entreprises.

A Lunéville, en 2017, la Région, la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, l'entreprise Hydro Leduc et le GRETA ont créé un centre technique de formation au lycée polyvalent Boutet de Monvel. L'établissement a acheté 3 tours et 3 centres d'usinage pour un montant global de 480 000 €.

La Région y a fortement contribué, à hauteur de 335 000 €, ainsi que la CCTLB à hauteur de 90 000 € (dont 40 000 € en 2017 et 50 000 € en 2019) .

Ce centre offre désormais aux élèves et aux adultes en activité la possibilité d'apprendre à travailler sur des machines à commandes numériques semblables à celles qu'ils seront amenés à utiliser en

entreprise. Cette plateforme est également ouverte aux entreprises de la région. A l'avenir, ce type d'opération pourrait être renouvelé afin de répondre aux besoins que les entreprises du territoire pourront exprimer.

Projet

Renforcer et valoriser l'offre de formations du territoire :

- Campus des lycées Lunévillois (Cf. encadré),
- Lycée des métiers entre Meurthe et Sanon à Dombasle-Sur-Meurthe

Enjeux

Faire de ces formations une porte d'entrée vers le monde professionnel et vers l'emploi

Objectifs recherchés

- Assurer des formations professionnelles de qualité répondant aux besoins de l'industrie et du tissu économique local (à destination des élèves et d'adultes en formation continue)
- Disposer d'équipements et de machines dernières générations (machines à commandes numériques) dont sont équipés les ateliers des entreprises
- S'appuyer sur l'offre proposée par le projet CIVIT - Centre d'Innovation et de Vitalisation du Territoire
- Assurer la promotion et la valorisation des formations dispensées

Partenaires potentiels

- Collectivités locales, Lycées d'enseignement, Région Grand Est, Entreprises partenaires

En complément de cette offre existante, une réflexion sur un centre de formation en milieu rural est actuellement menée par la communauté de communes de Vezouze en Piémont.

Les problèmes de mobilité et d'appréhension à sortir de son territoire sont des freins à la formation post collège. Face à ce constat, il pourrait être intéressant de proposer cette offre de formation de proximité, répondant à des besoins spécifiques à définir avec les partenaires sociaux et professionnels.

D'anciens locaux fonctionnels vacants aujourd'hui pourraient être utilisés pour cette action (ancien collège, ancienne mairie, etc.).

Ce projet pourra faire l'objet d'une présentation aux acteurs concernés dans le cadre du CTDC, en vue d'apprécier notamment sa complémentarité avec l'offre de formation existante sur le territoire.

Le campus des lycées lunévillois

Initié par la Région Grand Est et le Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, ce projet d'envergure consiste à regrouper les trois lycées existants, Ernest Bichat, Jacques-Marie Boutet de Monvel et Paul Lapie, en un établissement unique, tourné vers le numérique.

Mieux adapté aux besoins éducatifs et de formations, ce « lycée 4.0 » contribuera à une meilleure réussite scolaire à l'échelle du territoire lunévillois.

Répartis autour de 6 grands pôles d'enseignement : Métiers d'Art, Industriel, Technologique, Tertiaire, Sanitaire et Social et Général, l'établissement réhabilité pourra accueillir 2 200 élèves.

Les travaux représentent un coût total de 66 millions d'euros.

Ce lycée du futur représente le plus important investissement pédagogique de la Région sur l'ensemble du Grand Est. Ce projet global, qui a été mené en concertation avec les acteurs du territoire et de la communauté éducative pour créer les conditions de sa pleine appropriation par les élèves et les enseignants, bénéficiera d'une réalisation par tranches successives. La première phase du campus concerne la construction d'une nouvelle demi-pension commune de dernière génération.

Le lycée des métiers entre Meurthe et Sanon de Dombasle-sur-Meurthe (automobile, nouvelles mobilités, chimie, eau)

Le lycée des métiers est aujourd'hui en mesure d'assurer des formations professionnelles de qualité répondant aux besoins de l'industrie et du tissu économique local en général (à l'économie du territoire, aux PME/PMI implantées sur le territoire de façon diffuse).

Ambition 4 - Développer l'attractivité des haltes/gares et améliorer la qualité des axes de communication

➤ Aménagement des pôles multimodaux de Lunéville et de Baccarat

Desservie par des TER organisés et financés par la Région Grand Est, la gare de **Lunéville** est actuellement fréquentée par près de 917 327 voyageurs par an. Le cadencement mis en place en 2016 a permis une augmentation de la desserte de la gare de Lunéville en proposant près de 64 trains par jour sur l'axe Nancy-Lunéville et en améliorant les correspondances en gare de Nancy vers Metz et Luxembourg.

Compte-tenu de l'importante desserte dont bénéficie la gare et au regard du succès de sa fréquentation actuelle et à venir, celle-ci offre aujourd'hui un espace de stationnement trop restreint pour les voitures.

Afin d'offrir aux usagers de meilleures conditions d'accès et d'accueil, et dans un souci de développement de l'éco-mobilité, la Ville de Lunéville a souhaité augmenter la capacité de stationnement existant pour lequel elle dispose de la compétence.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la convention « Action cœur de Ville » signée le 7 juin 2018 en partenariat, notamment avec la Région grand est.

En application du Dispositif d'Intervention Régional d'Intermodalité Grand Est (DIRIGE), **la Région Grand Est** a prévu par délibération en date du 22 novembre 2019 à concourir à l'opération à hauteur de 634 147,50 € HT.

La gare de **Baccarat** est un Point d'Arrêt desservi uniquement par des Trains Express Régionaux (TER) de la ligne Nancy – Saint Dié des Vosges et fréquentée en 2017 par environ 200 voyageurs par jour (tous sens confondus).

Le parc de stationnement actuel ne permet plus d'accueillir l'ensemble des usagers de la SNCF, de nombreux usagers stationnent donc dans les rues proches de la gare.

Afin d'offrir aux usagers de meilleures conditions d'accès et d'accueil, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois en lien avec la Ville de Baccarat, souhaite augmenter la capacité de stationnement pour les usagers de la gare.

Cette volonté s'est traduite par la réalisation d'une étude d'AVP, présentée et validée par les partenaires le 18 mars 2019.

Le projet vise à faire de la gare un pôle d'échange intermodal, accueillant les clients, en prenant en compte l'ensemble de leurs modes de déplacements, et en créant :

- un parking d'une capacité de 67 places avec places PMR, une place « famille », une zone de stationnement pour les 2 roues motorisés et un dépose minute.
- un arrêt de bus conforme à la réglementation pour les Personnes à Mobilité Réduite.
- un abri vélo sécurisé de 18 places
- la reprise du parvis piétons

En application du Dispositif d'Intervention Régional d'Intermodalité Grand Est (DIRIGE), **la Région Grand Est** a prévu par délibération en date du 22 novembre 2019 de soutenir l'opération à hauteur de 244 556 € H.T.

La Multipole (syndicat mixte du Scot sud 54) a par ailleurs identifié sur son territoire plusieurs quartiers gares, comme véritables secteurs à enjeux, parmi lesquels celui de Baccarat, d'**Igney-Avrincourt** et celui de **Blainville-Damelevières**. Ainsi, après cette étude d'opportunité, un projet pour la Gare de Baccarat a été élaboré et des travaux vont être lancés dans le cadre du règlement régional DIRIGE.

Dans le même esprit, deux autres études sont actuellement réalisées par l'agence Scalen afin de mieux comprendre les dynamiques qui animent les quartiers à proximité des haltes/gares d'**Igney-Avrincourt** et celui de **Blainville-Damelevières** et d'enclencher, dans la mesure du possible, une évolution progressive du secteur périphérique à ces équipements.

➤ **La halte d'Igney-Avrincourt**

La halte d'Igney-Avrincourt est la **seule gare intermédiaire entre Lunéville et Sarrebourg**. Longtemps très fréquentée, notamment par les salariés de Bataville, la halte a vu sa fréquentation fortement diminuer. Elle demeure cependant un point d'accès au réseau ferroviaire et permet d'accéder aux polarités de la région : Sarrebourg, Lunéville mais aussi Nancy et Strasbourg. Cet équipement constitue un atout important pour le territoire, éloigné des pôles urbains et mal desservi par les transports interurbains.

Projet

Dynamiser la gare d'Igney-Avrincourt (CC Vezouze en Piémont)

Enjeux

Développer l'attractivité de l'équipement, que ce soit pour le transport de voyageurs ou le fret de marchandises, et à travers lui, celle de la commune et plus globalement celle du territoire

Objectifs recherchés

- Marquer le pôle gare comme porte d'entrée de la commune et du territoire
- Améliorer l'accessibilité des usagers
- Affirmer l'intermodalité de cette halte auprès des communes avoisinantes afin de capter de nouveaux usagers
- Promouvoir des actions pour l'amélioration du cadre de vie, revaloriser et structurer l'espace public (en termes d'usages et d'image)
- Impulser une dynamique de projets et engager une politique plus globale de revitalisation du secteur avec le maintien des commerces et services de proximité
- Agir sur les friches et le foncier non bâti, réel potentiel à exploiter
- Redévelopper les activités de fret. *Une étude de marché pourrait être menée afin de définir précisément la nécessité pour les entreprises d'avoir un accès au réseau fret, notamment celles de la filière bois et des carrières de matières premières.*

Partenaires pressentis :

- EPCI, Multipôle sud lorraine, SNCF, Etat, Département, Région Grand Est au titre du dispositif « DIRIGE », Pays du Lunévillois (AOM)

➤ **Quartier gare de Blainville-Damelevières**

Le site de la gare de triage a longtemps eu un rôle majeur, notamment en matière de fret. Hormis une baisse de son activité, le site est resté pleinement exploitable puisque le fuseau et les quais n'ont pas été démontés.

La zone, qui s'étend sur près de 40 ha, représente un potentiel foncier non négligeable classé en zone d'activité par le PLU.

Projet

Développer le quartier gare de Blainville-Damelevières (CC3M)

Enjeux

Se saisir des potentialités d'aménagement de la halte-gare pour créer de l'activité économique

Objectifs recherchés

- Développer de l'activité économique à partir du potentiel existant : emprise ferroviaire, friches immobilières, bâtiment commercial désaffecté...
- Redévelopper les activités de fret. *Une étude de marché pourrait être menée afin de définir précisément la nécessité pour les entreprises d'avoir un accès au réseau fret, notamment les entreprises de la Zone des Sables.*
- Permettre une intermodalité efficace entre les communes environnantes et la gare

Partenaires pressentis :

- EPCI, Multipôle sud lorraine, SNCF, Etat, Département, Région Grand Est au titre de sa politique de requalification des friches et du dispositif DIRIGE, le Pays du Lunévillois (AOM)

Redynamiser le site de la gare de Bayon/Virecourt**Projet**

Trouver une vocation à la friche SNCF en bordure de la gare de Bayon/Virecourt (CC3M)

Enjeux

- Favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques
- Maintenir des emplois sur le territoire

Objectifs

Profiter du nouvel aménagement de la gare de Bayon/Virecourt (parvis, abri vélos, espace d'accueil) pour dynamiser le site (PLU)

Définir un projet de développement économique autour de l'implantation d'activités de type :

- > activités artisanales
- > activités commerciales...

Partenaires pressentis :

- EPCI, SNCF, Etat, Département, Région Grand Est, Pays du Lunévillois (AOM)

Améliorer la qualité des axes de communication**Projet**

Améliorer les grandes infrastructures de communication qui desservent le territoire

Enjeux

Permettre une plus grande mobilité au sein du territoire et une meilleure communication avec les territoires voisins

Objectifs recherchés

- Achever le doublement de la RN4 - *Demande d'inscription de ce projet au prochain contrat Etat Région qui sera établi en 2022 sur les projets d'infrastructures et de transports, en appui du futur CPER (Territoire POCE)*

Partenaires pressentis :

- EPCI, PETR du Lunévillois, Département, Région Grand Est, Etat

VOLET 1 : PROJETS STRUCTURANTS

Enjeu de développement économique : n°1 - Soutien au développement économique de secteurs et de filières clés pour le territoire

Action 1 - Appuyer et renforcer le développement de la filière matériaux, mécanique procédés

La Vallée des matériaux, des procédés et de l'énergie en Lorraine est une filière qui compte plus de 1 000 entreprises pour environ 65 000 emplois.

Suite à la fermeture des hauts-fourneaux de Hayange et à la crise de Mittal-Florange, tout l'écosystème du territoire lorrain s'est mobilisé et coordonné afin de faire monter en compétence les milieux industriels et les PME, démarche soutenue par l'Etat et le Pacte Lorraine. L'objectif est de favoriser les collaborations entre les entreprises et les laboratoires, de développer des plateformes de recherche, interface nécessaire entre la recherche fondamentale et les procédés industriels.

A l'heure de « l'usine du futur », l'enjeu pour tous les acteurs est de prendre le train de l'innovation. Le rôle de la filière est de favoriser ces synergies, notamment avec les plus petits, aidé en cela par la Région Grand Est.

Des acteurs majeurs de la filière sont implantés sur le territoire dont les activités économiques mêlent à la fois défi technique et travail de haute précision. Parmi ces établissements, peuvent être cités :

- La société hydro Leduc, forte de longues années d'expérience dans les métiers de l'hydromécanique, est pionnière dans de nombreux domaines dans lesquels plus de 150 brevets ont été déposés et validés.
- Baccarat Précision, société du groupe AEds, spécialisée dans l'usinage mécanique de précision, assure la fourniture complète de sous-ensembles mécaniques pour l'aéronautique.

Composante essentielle du tissu économique local, les entreprises de cette filière méritent une attention toute particulière, notamment via la valorisation de leur activité à la pointe de la technologie, de leur compétence et de leur savoir-faire.

Action 2 - Structuration et développement des filières bio économie et agro-alimentaire

L'alimentation est devenue un enjeu de société majeur, au cœur des préoccupations des consommateurs de plus en plus préoccupés par leur santé et l'impact social et environnemental des produits qu'ils consomment. Les habitudes d'achat s'en ressentent et évoluent. Les marchés et les AMAP (Associations de maintien de l'agriculture paysanne) attirent de plus en plus de consommateurs pour l'achat des fruits, légumes, œufs, fromages, viandes et poissons. La vente de produits issus de l'agriculture biologique connaît une hausse régulière.

C'est l'un des enjeux de la politique régionale sur le développement des marchés agricoles régionaux.

La Région est attentive au volet relatif à l'autonomie alimentaire qui pourrait être mise en avant au sein des territoires, avec une volonté de structurer les filières de production (maraîchère et d'élevage). L'introduction sur le territoire d'infrastructures dédiées (sur la base d'une étude de qualification et de quantification des besoins et des ressources territoriales mobilisables) permettrait

d'augmenter les capacités de production et les activités de transformations et de distribution de proximité, de surcroît, source de création d'emplois.

Les circuits courts présentent un enjeu à la fois économique et environnemental. Ils favorisent l'activité agricole de nos territoires et permettent un meilleur revenu aux producteurs locaux, tout en contribuant à la politique environnementale et à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Aussi, il semble important d'accompagner la restructuration des filières agricoles afin de conforter l'ancrage territorial de notre alimentation.

Le territoire s'inscrit notamment dans cette volonté de développer les filières d'alimentation « de proximité » dont les filières bio (maraîchage, production laitière, élevage...), en apportant son soutien aux initiatives de valorisation **des produits locaux et développement des circuits courts** et de transformation locale des productions du territoire.

Projet

Structurer et développer la filière agro-alimentaire (IAA)

Enjeux

Développement du marché agricole régional

Objectifs recherchés

- Structurer les filières de production, filière maraîchère et filière d'élevage
- Produire et commercialiser les produits locaux :
 - Adapter les capacités de production,
 - Favoriser le développement des activités de transformation des productions locales (Soutien à l'industrie agro-alimentaire : laiterie, fromagerie, conserverie...),
 - Faciliter la commercialisation, notamment à l'export

Partenaires potentiels

- PETR, EPCI, COMMUNES, REGION GRAND EST, CHAMBRE D'AGRICULTURE, EXPLOITANTS AGRICOLES, ACTEURS DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE, ASSOCIATION, HABITANTS...

Pour sa part, la communauté de communes de Vezouze en Piémont souhaite mettre en exergue les producteurs de son territoire via une communication auprès de ses habitants.

Projets

- Recherche par les Emplettes Paysannes d'un magasin de vente à Lunéville
- Création d'une conserverie à Lunéville

Enjeux

- Soutenir les circuits-courts

Objectifs recherchés

- Faciliter la création de points de ventes directes de produits locaux sur le territoire (procédures collectives)
- Créer des débouchés nouveaux pour les maraichers et producteurs du territoire
- Créer des emplois pérennes non délocalisables

- Encourager l'installation de nouvelles exploitations ou le développement de la production existante en garantissant l'accès au marché de la conserve

Porteur de projet

CCTLB

Partenaires potentiels

- PETR, REGION GRAND EST, CHAMBRE D'AGRICULTURE, EXPLOITANTS AGRICOLES, PARTENAIRES ASSOCIATIFS, ...

Dans ce cadre, la Région Grand Est mobilisera en amont, selon la consistance des projets proposés, le dispositif « Soutien à la rénovation et au développement des vergers ». Ce dispositif vise à augmenter la production des vergers en les développant et en assurant un renouvellement des espèces.

Concernant la mise en marché des productions agricoles locales, la Région Grand Est étudiera les projets émergents au titre du dispositif « Soutien à la mise en marché ». Le dispositif couvre les études de marché et les investissements relatifs à la création ou à l'aménagement des locaux de transformation, des points de vente individuels ou collectifs de produits fermiers y compris l'amélioration des lieux de stockage pour les AMAP et les Drive Fermiers.

➤ **Les enjeux de la filière équine**

La filière « cheval » est constituée d'une multitude d'activités différentes sur le territoire Sel et Vermois : élevage, équitation de loisirs, compétitions... Le secteur connaît un développement considérable sur les dernières années, aussi bien en nombre de chevaux présents sur le territoire, qu'en nombre d'infrastructures (6 centres équestres) et d'emplois. Une situation qui peut s'expliquer par l'importance paysagère notable des prairies et par le positionnement d'un pôle hippique régional majeur sur le territoire à Rosières-aux-Salines.

Le département est le propriétaire des installations du haras national de Rosières jusque fin 2019. La Région étudie avec les acteurs concernés de cette filière un ambitieux projet visant à moderniser ces installations afin d'en faire le pôle d'excellence du Grand Est.

Aujourd'hui, le territoire est doté d'un outil moderne à vocation économique, sportive mais aussi touristique et culturelle. Le territoire se doit de prendre les mesures qui s'imposent pour renforcer la structuration de la filière en plaçant le pôle régional de Rosières comme support de son développement.

Consciente des enjeux portés par l'émergence de ce projet, la Région a eu recours durant l'année 2019 à une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la définition du mode de gestion du site du Haras de Rosières aux Salines. Il est avéré que ce site est pourvu des qualités suivantes :

- Un pôle équestre d'exception reconnu par les professionnels ;
- Une offre d'activités diverses valorisant la filière équine ;
- Une forte implication des professionnels qui contribue au dynamisme de la filière que la Région Grand Est soutient par le biais de son **Contrat de filière équine (2017-2021)**;
- Une position géographique stratégique pour un rayonnement régional, national et international.

Cette démarche fait actuellement l'objet d'approfondissements préalables à l'engagements opérationnel du projet.

Action 3 - Soutien des activités liées à la ressource bois

Retenu au titre des territoires d'innovation, le projet « Des Arbres et des hommes » vient soutenir l'écosystème forestier riche et fragile du Grand Est. Construction, sylvothérapie, chimie, de nombreux secteurs sont concernés. S'appuyant sur un écosystème comprenant grandes écoles, université, industrie du bois, une centaine de partenaires publics et privés, des Vosges alsaciennes et lorraines à la Haute-Marne sont impliqués dans cette démarche.

Ce soutien va permettre de dynamiser la filière alors même que deux fléaux récents, les scolytes et la sécheresse, viennent la fragiliser.

Les actions envisagées doivent permettre de :

- engager les citoyens dans la connaissance et la mise en valeur du capital forestier,
- promouvoir une filière bois régionale durable et performante,
- créer des jardins et forêts dédiés à la santé (sylvothérapie),
- travailler à la qualité de l'air, de l'eau et des sols,
- mieux comprendre et maîtriser les risques sanitaires en forêt (maladie de Lyme).

Objectifs

Participer à la dynamique de structuration d'une filière bois

Enjeux

Soutien des activités d'exploitation forestière, valorisation de la ressource bois (Vezouze en Piémont)

Projets/Actions

- Participation au Projet TIGA « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain ». *Une fiche action a été déposée par le Centre de réadaptation, de convalescence Le Château de Baccarat*
- Développer et structurer une filière autour du bois en s'appuyant notamment sur des acteurs du secteur comme GIPEBLOR

Partenaires potentiels

-METROPOLE, EPCI, ONF, REGION GRAND EST...

Dans une approche à la fois sociétale, économique et environnementale, « Des Hommes et Des Arbres, les racines de demain » mobilise chercheurs, entreprises et citoyens pour expérimenter et proposer de nouvelles formes de coopération « où hommes et arbres se rendent mutuellement service ». Cette ambition collective, initiée par la Métropole du Grand Nancy avec l'appui d'AgroParisTech, vise à apporter des réponses concrètes, notamment aux défis posés par le changement climatique et ses conséquences sur le bien-être des habitants. Elle constitue également une opportunité pour le développement économique du Sud lorrain.

Le projet TIGA a, dans sa phase de structuration, bénéficié d'un premier soutien régional, acté en commission permanente du 13 juillet 2018 à hauteur de 100 000 €. Le projet a depuis lors été retenu par l'Etat.

Action 4 - Appui au développement des métiers d'art

L'artisanat et les métiers d'art sont un marqueur fort du territoire (cf diagnostic, « *Artisanat et métiers d'art, une signature territoriale d'exception* »). Ils représentent de nombreux emplois, de nature très diverse, mais tous empreints d'un réel savoir-faire. Porteurs d'histoire et d'innovation, ces métiers d'art représentent une ressource infinie pour tous les créateurs.

Fort de cet héritage, le territoire souhaite contribuer et participer à la préservation, au soutien et à la valorisation de ces métiers d'art.

La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) est propriétaire d'un bâtiment dit « la Taillerie » situé à Baccarat à proximité de la cristallerie de Baccarat, de l'Office de Tourisme et du Pôle Bijoux qui accueillera en février prochain l'exposition de préfiguration du musée du parfum et du flacon.

Également la CCTLB dispose de l'essentiel des moules et modèles de la Faïencerie de Saint-Clément suite à son acquisition par la Collectivité pour en éviter la dispersion au moment de la liquidation de la société FCF. Cette collection avait fait l'objet d'une exposition temporaire au Château de Lunéville, l'exposition EPURE.

L'objectif est de créer une Maison des Métiers d'Art et des Savoir-faire qui s'inscrit en cohérence avec :

- le contrat de ruralité du PETR du Pays du Lunévillois
- le projet de POCE avec la Région Grand Est
- le projet bourg structurant à Baccarat avec la région Grand Est

La CCTLB est un territoire riche d'un patrimoine d'exception dans le domaine des Métiers d'Art et des Métiers Rares. Autour de quelques grandes Manufactures de renommée internationale (Baccarat, Lunéville, Saint-Clément) ou d'entreprises prestigieuses (Broderies Bacus de Chanteheux, Merranderie Kryzys de Reherrey...) c'est toute l'économie et la culture d'un territoire qui, au fil du temps, s'est développée sur ces notions de savoir-faire et dont les traces sont nombreuses (carrières de Merviller, papeterie de Lachapelle, verrerie de Croismare, travail de l'osier autour de Glonville, broderie « à façon »...).

Aujourd'hui, la CCTLB est riche de structures et d'initiatives (Hôtel Abbatial, Pôle Bijou, FIMA, coordination des JEMA, opération de préfiguration dans le cadre musée du flaconnage en devenir ...) allant dans le sens de cette histoire territoriale.

Par ce projet, il s'agit donc de mieux connaître et comprendre ce patrimoine, afin de développer grâce à lui autant que faire se peut :

- Une identité communautaire de savoir-faire renforcée
- Une plus-value d'image territoriale dans des objectifs d'attractivité et de promotion (touristique mais aussi entrepreneuriale...)
- Un programme d'animations – tout particulièrement rural – destiné à valoriser le patrimoine des communes du territoire et de le mettre ainsi en valeur

Le projet vise à la réhabilitation de la « Taillerie » pour y accueillir :

- Un espace d'accueil
- Un atelier de faïence et de verrerie pour faire pénétrer le visiteur dans les secrets d'un atelier tels qu'à l'origine.
- Un espace de démonstration de savoir-faire verriers et faïenciers qui permettra aux visiteurs d'assister à du soufflage de verre à chaud, des coulages ou tournages de faïences, mais également un accueil d'ateliers de production, de réédition ou de création contemporaines dont les pièces pourront être commercialisées.
- Un espace dédié aux moules et modèles de la Faïencerie de Saint-Clément dans la galerie,
- Un espace d'atelier résidence pour y accueillir des créateurs et artisans d'art.

Le sujet privilégié sera une réinterprétation contemporaine d'un ou plusieurs éléments de la collection « Moules et Modèles ».

- Un espace d'exposition temporaire « Savoir-faire vivant » qui s'articulera autour de 3 axes principaux :

. Les centres de formations du territoire développant des collaborations avec les lycées professionnels Paul Lapie, Boutet de Monvel de Lunéville, lycée Lortz de

Nancy, lycée de Sarrebourg ou le CERFAV. Cet espace permettra d'exposer les travaux des élèves,

- . Les nombreuses entreprises du territoire disposant d'un savoir-faire vivant
- . Les hommes d'exception du territoire (entrepreneurs individuels et MOF/maître d'Art)

Objectifs

Soutien au développement des métiers d'art et à la mise en valeur des savoir-faire du territoire
Une identité communautaire de savoir-faire renforcée

- Une plus-value d'image territoriale dans des objectifs d'attractivité et de promotion (touristique mais aussi entrepreneuriale...)

- Un programme d'animations – tout particulièrement rural – destiné à valoriser le patrimoine des communes du territoire et de le mettre ainsi en valeur

Le projet vise à la réhabilitation de la « Taillerie » pour y accueillir :

- Un espace d'accueil

- Un atelier de faïence et de verrerie pour faire pénétrer le visiteur dans les secrets d'un atelier tels qu'à l'origine.

- Un espace de démonstration de savoir-faire verriers et faïenciers qui permettra aux visiteurs d'assister à du soufflage de verre à chaud, des coulages ou tournages de faïences, mais également un accueil d'ateliers de production, de réédition ou de création contemporaines dont les pièces pourront être commercialisées.

- Un espace dédié aux moules et modèles de la Faïencerie de Saint-Clément dans la galerie,

- Un espace d'atelier résidence pour y accueillir des créateurs et artisans d'art. Le sujet privilégié sera une réinterprétation contemporaine d'un ou plusieurs éléments de la collection « Moules et Modèles ».

- Un espace d'exposition temporaire « Savoir-faire vivant »

Enjeux

- Valoriser les savoir-faire historiques du territoire (Cristallerie de Baccarat, faïenceries de Lunéville Saint-Clément...)

Projets/Actions

- Soutenir et amplifier le FIMA (Festival International des métiers d'art) organisé à Baccarat

- Répondre aux objectifs sus-mentionnés

Porteur de projet

CCTLB, Lycée Paul Lapie , Lycée Boutet de Monvel

Partenaires potentiels

- EPCI, PETR du Pays du Lunévillois, Etat au titre du contrat de ruralité, Conseil Départemental de Meurthe et Moselle/Région Grand Est, partenariat privés

Consciente de l'importance du FIMA pour l'économie locale, et particulièrement les entreprises du bassin de vie de ce POCE, la Région étudiera l'opportunité de financer son organisation, dans le cadre du dispositif « soutien aux manifestations économiques ».

Action 5 - Renforcement de l'offre touristique

Le territoire souhaite poursuivre sa politique en faveur du développement des activités touristiques et des actions pour favoriser l'implantation d'acteurs économiques.

Le tourisme nature, via notamment le cyclotourisme, présente un réel potentiel sur lequel le territoire a des atouts à faire valoir.

Cela passe notamment par le développement d'une offre élargie de services et d'équipements susceptibles d'attirer ces touristes sur des séjours longs. Ces services autour des véloroutes et voies vertes peuvent prendre différentes formes : montée en compétence de l'accueil des touristes étrangers, création de gîtes, attribution de labels « Accueil vélo » permettant d'identifier les lieux et structures qui offrent des services essentiels à la pratique du cyclotourisme...

D'autre part, plusieurs projets touristiques structurants sont actuellement en cours de réflexion au sein du territoire.

➤ **Les lacs de Pierre-Percée, vers une station écotouristique**

Le Syndicat Mixte d'Aménagement des lacs de Pierre Percée et de la Plaine (SMA) souhaite valoriser davantage encore le potentiel de ce site en le faisant progressivement évoluer vers une station touristique de séjour, capable de proposer des prestations et notamment des hébergements de qualité et ainsi d'être attractif pour des clientèles plus lointaines. Le concept de station écotouristique est choisi comme fil conducteur de ce projet.

L'écotourisme, qui implique un grand respect des ressources et des populations locales, peut être le fil conducteur de cette ambition.

Dans l'état actuel des choses, une valorisation touristique de ces attraits est assez facile à mettre en œuvre pour la belle saison (printemps/été). Pour devenir **un pôle touristique majeur**, le site doit être également attractif pour s'inscrire dans une dynamique d'activité 4 saisons. Ceci implique de jouer et mettre en valeur ce qui fait l'originalité même du site et lui donne son caractère vraiment unique : l'aspect « scandinave » du lac, son découpage en fjords, et la sitologie du village de Pierre-Percée, situé en promontoire au-dessus du lac et dominé par un vieux château.

Projet

Aménagement du site des lacs de Pierre-Percée

Enjeux

Attirer une nouvelle clientèle, plus lointaine

Actions

- Renforcer la découverte piétonne
- Créer une piste de découverte VTC et vélos électriques en site propre
- Gérer les circulations et les stationnements
- Créer une trentaine de points de découverte écotouristique autour du lac
- Valoriser la découverte écotouristique interne au lac
- Développer l'hébergement autour du lac de Pierre-Percée et renforcer ceux qui existent
- Renforcer la dimension pittoresque et patrimoniale des villages

Porteurs de projet

Syndicat Mixte d'Aménagement des lacs de Pierre Percée et de la Plaine

Partenaires potentiels

Commissariat du Massif des Vosges, Etat, Région, Départements, PETR, Communautés de Communes, Ademe, Agence de l'eau, ONF, EDF

➤ **La base de loisirs de Bures : création d'un site de baignade**

Aujourd'hui, un séjour touristique en espace rural réclame la présence d'eau ou plus précisément de loisirs liés à l'eau. On peut effectivement lier à la baignade toutes les activités nautiques mais également la notion de plage et donc toutes les activités qui pourront s'y pratiquer : lecture, promenade, jeux, bronzage... Cette notion est très importante si l'on prend en compte le fait qu'une part des plagistes ne se baigne pas.

La Base de Loisirs de Bures bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel : 75 hectares de plaines et forêts verdoyantes entourant l'étang de Parroy et offre tout au long de l'année un panel d'activités nautiques et de plein air.

Une offre diversifiée d'hébergement est proposée sur le site (hébergement pour accueil collectif, bungalow, salle commune...). Ce projet de création d'un site de baignade vient ainsi renforcer l'attractivité du site.

Projet

Création d'un site de baignade

Enjeux

Renforcer l'attractivité du site

Actions

Créer un espace de baignade pour conforter l'offre existante sur le site

Mettre en place une campagne de promotion du site

Porteurs de projet

Commune pour la maîtrise d'ouvrage / DDJCS et ARS pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage

Partenaires potentiels

ARS, DDJCS, PETR - Maison du Tourisme, Agence de l'eau, Fédération de Pêche

Une fois ce projet finalisé, l'agence régionale du tourisme Grand Est pourra en faire la promotion en l'intégrant, notamment, au catalogue la marque « Lorraine, notre signature ».

➤ **Château de Lunéville**

Chef d'œuvre de l'architecture classique, le château de Lunéville est un élément majeur de l'attrait touristique du territoire. Il propose des animations et événements qui s'inscrivent dans le projet de son développement culturel et touristique. Des études sont actuellement en cours afin de redynamiser son attractivité.

Projet

Développement du Château de Lunéville

Enjeux

Dessiner l'avenir du Château autour d'un scénario de développement économique, culturel et touristique

Objectifs recherchés

Porter une vision à long terme pour le château, au travers d'un modèle économique pertinent

Porteurs de projet

Département de Meurthe et Moselle

Partenaires potentiels

- VILLE DE LUNEVILLE, CCTLB, DRAC GRAND EST, BANQUE DES TERRITOIRES
- REGION GRAND EST...

➤ Maison du flacon et du parfum

Soutenue par la CCTLB, la Ville de Baccarat porte le projet d'installer au sein du château de Gondrecourt, un musée consacré à la collection privée de flacons de George Stam. Le projet existe depuis 2014. George Stam propose alors à Christian Gex, maire de Baccarat, de lui céder sa collection.

Le choix a été fait de s'orienter rapidement vers un fond de préfiguration qui sera visible à compter du mois de novembre 2019, dans les locaux du Pôle bijou, lieu habituel d'expositions liées aux métiers d'art et situé au centre-ville de Baccarat. Ce sera l'occasion de faire découvrir le projet à d'éventuels partenaires, financeurs, mécènes...

Entre temps, la Ville de Baccarat a fait l'acquisition du château de Gondrecourt et a lancé un concours d'architecte. 80 dossiers ont été déposés, un seul a été retenu : le cabinet Chartier-Corbasson.

Le projet est conçu autour de 600 m² d'exposition permanente, un pôle d'animation, un salon de thé et un jardin des senteurs, sur l'arrière-cour.

Projet

Maison du flacon et du parfum

Enjeux

Dynamiser l'activité touristique du territoire

Objectifs

Consacrer un musée à la collection privée de flacons de George STAM (au sein du Château de Gondrecourt)

Porteurs de projet

Ville de Baccarat

Partenaires

CCTLB, PETR, REGION GRAND EST, ETAT, DEPARTEMENT 54

En commission permanente du 30 juin 2017, la Région Grand Est a soutenu ce projet à hauteur de **2 000 000 €** (volet investissement uniquement), au titre de la rénovation des locaux et à leur aménagement scénographique.

Enjeu de développement économique : n°2 Appui aux entreprises par des politiques de promotion, d'innovation territoriale et de transition écologique et énergétique

Considérant le caractère rural et péri-urbain d'une grande partie du territoire concerné par le présent POCE, et au vu de l'évolution des modes de consommation et de production, les collectivités locales souhaitent développer des opérations en faveur du soutien à l'économie de proximité dans les domaines de l'alimentaire mais aussi des énergies renouvelables.

Cette volonté affirmée se traduit notamment au travers du conventionnement LEADER du PETR du Pays du Lunévillois sur la stratégie de circuits courts, dans la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique et plus globalement, des projets en faveur d'un développement durable engagés ou sur le point de l'être.

Action 6 - Déployer une stratégie de marketing territorial

La définition d'une stratégie de marketing territorial est actuellement menée par le territoire.

Cette stratégie doit permettre d'agir sur plusieurs leviers afin de :

- favoriser le développement local, la compétitivité et l'attractivité du territoire;
- permettre la coordination des différents acteurs locaux (collectivités locales, collectivités territoriales, acteurs économiques, partenaires privés et publics, habitants, ...) dans une démarche commune afin d'impulser un cercle vertueux de coopérations ;
- favoriser les investissements au sein du territoire (publics et privés) ;
- permettre au territoire d'acquérir une certaine visibilité ;
- développer une fierté d'appartenance territoriale (réseau d'ambassadeurs) ;
- assurer la promotion et la valorisation des atouts locaux (participation à différents salons de promotion).

Projet

Développer une stratégie partagée de marketing territorial

Enjeux

- Assurer la promotion du territoire via différents supports de communication (plaquettes, site internet, vidéos, campagnes de publicité...)
- Mener des actions de prospection auprès d'acteurs ciblés

Objectifs recherchés

- Valoriser les atouts du territoire via la participation aux salons économiques professionnels (SIMI, MAPIC...)
- Commercialiser les zones économiques du territoire
- Attirer de nouvelles enseignes commerciales

Porteur de projet

PETR du Lunévillois et CC des Pays du Sel et du Vermois

Partenaires potentiels

- EPCI, Région Grand Est, Scalen...

La Région Grand Est mobilisera ses dispositifs de soutien aux projets présentés par les territoires, en fonction de leur consistance et de leur inscription dans les priorités et orientations régionales. La

Région fournira en outre toute information sur ses AMI (aide au développement économique, traitement et réaménagement des friches...) et autres dispositifs sur cette thématique, susceptibles de profiter aux acteurs du territoire. Elle apportera par ailleurs un appui en ingénierie, dans la mesure des moyens mobilisables sur ces thématiques et contribuera à l'animation des parcs d'activités et à l'émergence des projets par la présentation ciblée de son offre de service aux bénéficiaires potentiels de l'action régionale.

Action 7 - Initier de nouvelles formes de développement économique

➤ Le Centre d'Innovation et de Vitalisation du Territoire (CIVIT)

Le développement du territoire de Lunéville à Baccarat s'inscrit dans celui de ses deux pôles urbains. Chacun de ces deux pôles entraîne avec et autour de lui un bassin de vie que les élus ont choisi, à mi-chemin l'un de l'autre, de lier par un ambitieux projet de développement, le projet CIVIT (Centre d'Innovation et de Vitalisation du Territoire), projet structurant pour le territoire dans son ensemble.

Ce projet va s'articuler autour de trois espaces : le séminaire réhabilité de Flin, un nouveau bâtiment adjacent et le circuit de Chenevières. Cet ensemble immobilier va se développer autour de 4 grands pôles :

- Pôle d'innovation, de recherche et de développement

L'objectif de ce pôle est de mettre en relation les entreprises du territoire (petites, moyennes et grandes) et de les inciter à réfléchir ensemble aux problématiques qui les concernent. Ce pôle, raccordé au très haut débit proposera notamment :

- L'organisation d'ateliers thématiques et de formations ciblées intégrant les évolutions technologiques et managériales ;
- La création d'un Fab Lab axé sur la recherche sur les organisations, la digitalisation et les comportements.

- Pôle de coworking

Aujourd'hui, la façon de travailler évolue, notamment auprès des jeunes générations. Qu'ils soient sédentaires, nomades, indépendants ou autoentrepreneurs, les créateurs d'entreprises réclament la mise en place d'espaces aux moyens mutualisés et donc moins lourds à financer pour des jeunes entreprises en croissance.

- Pôle culturel, événementiel et touristique

Visant à accueillir l'incroyable collection de motos anciennes de Maurice Chapleur (170 motos et 60 vélos longtemps hébergés à Lunéville), ce pôle est également conçu comme un espace permettant aux habitants d'accéder à de nouveaux services de proximité :

- Possibilité pour les agriculteurs et maraichers d'utiliser le CIVIT pour la promotion de leurs produits régionaux.
- Création et aménagement d'un espace de vie du territoire avec ouverture d'un débit de boisson, service de relais colis, épicerie de proximité.
- Ouverture d'un espace solidaire et intergénérationnel.
- Situé à proximité du Circuit de Chenevières, le pôle pourra également contribuer à la promotion du territoire et accueillir des événements professionnels et / ou destinés au grand public.

- Pôle de dynamisation des parcours vers l'emploi

La mise en place d'espaces de travail collaboratifs entre les entreprises du pôle d'innovation permettra à de nouvelles synergies de voir le jour, en termes de recrutement notamment, en offrant des espaces d'échanges et de recrutement (type plateforme des vocations).

Projet

Projet CIVIT, Centre d'Innovation et de Vitalisation du Territoire

Enjeux

Doter le territoire d'un équipement structurant de services et de coopération inter-entreprises

Objectifs recherchés

- Appréhender plus facilement des environnements techniques, technologiques et législatifs qui évoluent en permanence (Installation d'un Fab Lab)
- Lever les freins de l'accès à l'emploi
- Accéder à de la formation qualifiante
- Offrir un espace culturel proposant expositions et diverses animations

Porteur de projet

CCTLB/Groupe Transalliance

Partenaires potentiels

- EPCI, Région Grand Est, ...

Ce projet fait déjà l'objet d'un examen par la Région. Les possibilités éventuelles de soutien financier régional seront précisées en fonction de la consistance définitive du projet notamment sous les angles aménagement du territoire, transition énergétique, formation, tiers-lieux.

➤ **Maison forestière de la Soye**

La Communauté de Communes de Vezouze en Piémont, en acquérant l'ancienne maison forestière de la SOYE (une maison d'habitation, une dépendance et 1ha de terrain attenant) située dans une vallée inhabitée au cœur de la forêt, souhaite faire émerger un nouveau projet sur son territoire en proposant cette offre immobilière intéressante. Pour ce faire, elle porte actuellement un Appel à Projet.

Objectifs recherchés :

- Susciter l'initiative privée en vue de recevoir un projet apportant au territoire une plus-value économique, touristique, agricole ou encore socio-éducative
- Faire connaître et valoriser le territoire au travers d'un Appel à Projet diffusé à grande échelle

Action 8 - Accompagnement de la politique de transition énergétique

Au sein du territoire du POCE, le PETR du Lunévillois et les communautés de communes du territoire ont fait de la réduction des consommations d'énergie et de la lutte contre la précarité énergétique une de leur priorité. Le Pays du Lunévillois avec ses communautés de communes, porte un vaste projet de développement de rénovation énergétique pour les logements privés : *la plateforme territoriale de rénovation énergétique*.

Plus globalement, d'autres projets en faveur d'un développement durable sont également engagés ou sur le point de l'être, comme notamment ceux liés à la production d'énergies renouvelables :

- ✓ Le projet de parc solaire Voltalia : l'entreprise Voltalia en partenariat avec Solvay souhaite implanter un parc solaire de 28 hectares sur une ancienne digue située le long de la route allant vers Dombasle (CCPSV)
- ✓ Méthasanon : construction d'une grande usine de méthanisation regroupant 22 exploitations (CC du Sânon)
- ✓ L'implantation de modules photovoltaïques au sol sur deux terrains de la CCTLB est actuellement à l'étude. Ce projet initié en 2019 est né de la volonté croisée de produire de

l'énergie renouvelable et d'optimiser deux réserves foncières qu'aucun opérateur économique n'a retenu pour y implanter une entreprise depuis leur création, il y a 25 ans environ. Les parcelles sont classées en UX, en revanche elles sont recensées parmi les zones marécageuses. Les premières études concluent à l'absence d'impacts sur la faune et la flore.

La CC de Vezouze en Piémont s'est engagée depuis déjà fort longtemps dans cette démarche et fait montre d'exemplarité. Au cours de ces 15 dernières années, nombreuses sont les initiatives de production d'énergies renouvelables réalisées sur son territoire comme en témoigne notamment la Route des énergies renouvelables (le Parc éolien du Haut des Ailes, 2^{ème} parc de Lorraine ; la 2^{ème} unité de méthanisation de France à Mignéville ; l'installation solaire à Reillon).

Le projet en cours des centrales villageoises de Vezouze en Piémont renforce encore un peu plus cette volonté d'agir en faveur de la transition énergétique.

Projets

Les centrales villageoises de Vezouze en Piémont

Enjeux

- Encourager le déploiement de ce type de production d'énergie renouvelable et essaimer sur tout le territoire
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre

Objectifs

- Associer citoyens, collectivités et entreprises locales autour de projets fédérateurs de production d'énergie renouvelable pour le développement d'une économie locale équitable
- Postuler à des labellisations dans le domaine de la transition énergétique afin que cet engagement du territoire soit reconnu et encouragé

Porteur de projet

SAS centrales villageoises de Vezouze en Piémont

Partenaires potentiels

EPCI, PETR, ADEME, REGION GRAND EST...

Ce projet de centrale villageoise a été soutenu par la Région Grand Est, au titre de Climaxion, à hauteur de 2248 €. Votée en commission permanente du 17 mai 2019, cette subvention a pour objet de financer l'accompagnement à la mise en place de cette centrale villageoise. Les investissements pourront être soutenus dans un second temps.

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)

Le PETR du Lunévillois et la CCTLB sont tous les deux labellisés TEPCV depuis 2016.

Ainsi, la Communauté de Communes a élaboré, en partenariat avec ses communes membres, un programme d'actions concrètes adaptées aux besoins et aux enjeux de son territoire comprenant :

- L'installation d'un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques, l'acquisition de trois véhicules électriques et de deux vélos à assistance électrique à destination des services de la CCTLB et de la Ville de Lunéville ;
- La suppression de tout produit phytosanitaire dans l'entretien des espaces publics ;
- La modernisation de l'éclairage public ;
- La rénovation énergétique de la médiathèque de l'Orangerie ;
- La réhabilitation du complexe Charles Berthe à Lunéville ;
- La réalisation d'une campagne de sensibilisation et d'incitation à la rénovation énergétique de l'habitat (thermographie aérienne et visites techniques à domicile) ;
- La mise en place d'un dispositif de biogaz sur la station d'épuration de Lunéville ;
- L'installation d'une route à énergie solaire « WattWay » sur l'Actipôle de Mondon

Le PETR a de son côté complété le maillage d'un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques sur les bourgs centres des 3 autres Communautés de Communes, a acheté pour louer 20 vélos à assistance électriques.

L'opportunité offerte avec le dispositif des CEE-TEPCV a également été saisie conjointement par la CCTLB et le Pays. En 2018, c'est plus de 2 millions de travaux de rénovation énergétique ou d'éclairage public qui ont pu ainsi être réalisés par les communes ou leur regroupement.

Aujourd'hui, alors que l'ensemble de ces actions s'est concrétisé ou est en voie de l'être, le Lunévillois, plus que jamais, est un territoire à énergie positive et entend bien poursuivre dans ce sens.

➤ **Mise en place de plans de mobilité (PDM)**

Il apparaît de plus en plus essentiel de répondre aux besoins de mobilité des diverses populations et d'améliorer leurs modes de déplacements dans des conditions durables pour tous. La palette des réponses apportées démontre que la question des déplacements en zone plus ou moins dense ne présente pas de solution unique, mais de multiples possibilités à combiner et à adapter à chaque territoire.

Il s'agit ainsi de répondre aux grands enjeux de la mobilité, qui en milieu rural, sont d'ordre :

- Sociaux : amélioration de l'accessibilité aux territoires et aux services, lutte contre l'exclusion...,
- Économiques : développement de l'accessibilité à l'emploi, lutte contre la vulnérabilité énergétique...,
- Environnementaux : diminution des émissions de gaz à effet de serre et de particules fines...

Le plan de mobilité ainsi proposé privilégiera toutes les solutions de transport permettant de limiter l'utilisation de la voiture individuelle.

Projets

- ¹Elaboration d'un schéma de mobilité du PETR du Lunévillois en s'appuyant sur des solutions innovantes de déplacement
- ²Mise en place d'un PDE (CC des Pays du Sel et du Vermois)

Enjeux

Améliorer la mobilité des salariés et encourager l'utilisation des transports en commun et le recours au covoiturage

Objectifs

Mener une réflexion globale sur les mobilités au sein du territoire

Porteur de projet

- ¹PETR du Lunévillois (Schéma de mobilité)
- ²CC des Pays du Sel et du Vermois (PDE)

Partenaires potentiels

- EPCI, ADEME, REGION GRAND EST...

Sur ce territoire, la Région Grand Est est délégataire du service de transports scolaires et réguliers. En outre, chaque année, la Région finance le Tedibus à hauteur de 30 000 € du déficit d'exploitation.

➤ **Création de tiers lieux**

Nouveaux espaces de travail collaboratif, les tiers lieux, alternatives à l'entreprise traditionnelle et au travail indépendant à domicile, permettent de développer une nouvelle offre à destination de plusieurs types d'actifs, potentiellement intéressés par des locaux et services partagés.

De plus en plus de salariés ont désormais la possibilité de recourir au télétravail quelques jours dans la semaine. Un tel espace, à proximité de leur domicile, leur permettrait de bénéficier de lieux aussi bien équipés et aménagés que leur entreprise, tout en évitant l'isolement à leur domicile (et par conséquent, des déplacements domicile-travail quotidiens).

Sont également concernés les travailleurs indépendants, qui au-delà des espaces de travail, de leur équipement et de la flexibilité d'utilisation, recherchent des synergies liées au travail collaboratif notamment dans des domaines comme la communication, le marketing, l'informatique... (start-ups, PME...).

Une ou deux **expérimentations**, opérationnelles assez rapidement, dans des lieux bien identifiés, pourraient être menées avant d'envisager une couverture plus large du territoire. La CC du Sânon étudie actuellement le montage d'un tel projet en milieu rural, projet qui pourrait s'inscrire au sein des locaux de la Maison de Services Au Public (MSAP), et dont des complémentarités sont à trouver avec le futur pôle de coworking du CIVIT.

A l'échelle de la Multipôle Sud Lorraine, une **étude sur les besoins et l'opportunité** de la création de tiers-lieux est envisagée.

Des opérateurs privés développent également des services similaires. Go Work and Co, start up nancéienne, propose plusieurs espaces de coworking et salles de réunions dans des cafés, hôtels et restaurants. Par leur intermédiaire, en négociant auprès d'hôteliers et restaurateurs, il est possible d'étendre cette offre sur le territoire et proposer ainsi aux travailleurs nomades et télétravailleurs des espaces de travail qui garantissent tout le confort et les services nécessaires.

Projet

Développement de tiers-lieux au sein du territoire

Enjeux

- Améliorer l'attractivité du territoire en le dotant de lieux équipés dédiés aux nouvelles pratiques
- Limiter les déplacements (démarche de transition écologique)

Objectifs recherchés

Proposer une offre nouvelle destinée aux nouvelles formes de travail, aux indépendants, aux start-ups (Informatique, communication, marketing, graphisme...)

Porteurs de projet

EPCI du territoire du POCE

Partenaires potentiels

PETR, Région Grand Est, ...

La Région Grand Est pourra soutenir ce projet, selon sa consistance et sa différenciation à l'aune des autres projets en émergence sur le territoire régional, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt régional visant à soutenir la création et le développement de tiers-lieux dans le Grand Est, que la commission permanente du 11 octobre 2019 a voté.

Par ailleurs, la Région Grand Est mobilisera ses outils (Grand E nov, Be Est Entreprendre) en appui à l'animation de ces espaces (ingénierie, aide à l'organisation) et en accompagnement des projets de développement qu'ils accueilleront.

- **Incitation au développement technologique** et au déploiement de grandes infrastructures numériques en milieu rural (pour inciter notamment au développement d'activités (ex : l'implantation de data center) en lien avec le déploiement des infrastructures numériques (THD)
→ L'arrivée de la fibre sur l'ensemble du territoire donne de nouveaux atouts au Lunévillois. De la croisée des travaux de marketing territorial, de ceux engagés sur le numérique, et enfin de la politique volontariste de production locale d'énergie dans ses parties les plus rurales, le PETR se positionne comme un territoire idéal pour le développement d'activités ou d'infrastructures numériques. A 5 ans, le Lunévillois souhaite concrétiser de nouvelles implantations.
- **Renforcer la connaissance des structures d'accompagnement de l'innovation**, des outils et des aides à disposition auprès des entreprises du territoire

La Région Grand Est via la Maison de la Région de Nancy et l'implantation territoriale de Grand E NOV constituera le relai privilégié d'informations pour les EPCI et de mise en relation des acteurs vers les aides régionales pertinentes et adaptées aux projets présentés (subvention, avances remboursables, prises de participation, etc.)

➤ **Conversion du mode de production énergétique d'activité économique**

Diminuer l'empreinte carbone des entreprises est un objectif fortement soutenu par la Région au titre du plan régional Industrie et ferme du Futur car il s'agit d'un point de convergence entre CTE / CTI/ TEPCV et POCE.

Projet

Projet Solvéo de l'entreprise Solvay

Enjeux

Transition énergétique, changement du mode de production énergétique (énergie renouvelable) en vue de gagner compétitivité.

Projet d'investissement d'environ 125 M.€.

Objectifs recherchés

- Accompagnement de l'entreprise Solvay dans son projet de production d'énergie visant à remplacer le charbon, alimentant les chaudières, par des combustibles solides de récupération (CSR) qui s'inscrivent dans le développement durable.

Partenaires potentiels

- ETAT, ADEME, REGION GRAND EST, EPCI ...

VOLET 2 : AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES

Exemples d'aides directes aux entreprises proposées par les EPCI :

- Réflexion sur la mise en place d'un chèque conseil destiné à un audit d'installation, à faire valoir auprès d'experts-comptables, avocats, spécialistes... (CC des Pays du Sel et du Vermois),
- Soutien financier à la création d'entreprise (CC du Sânon)

1 - AIDES AUX PETITES ENTREPRISES DE MOINS DE 20 SALARIES

Les petites entreprises artisanales et les petits commerces de moins de 20 salariés composent une part importante de l'activité et de l'emploi local, qui plus est, non délocalisables. Ces activités sont réparties sur l'ensemble du territoire et intègrent tant le tissu urbain que rural. Elles contribuent donc fortement au dynamisme économique du territoire. Toutefois ces entreprises sont souvent dépourvues de conseil post création dans la conduite journalière de leur entreprise ainsi que la mise en place des stratégies de développement. Pour pallier ce manque, le territoire souhaiterait mettre en place un "système" **Chéquier Conseil** accompagnement.

Ces chèques pourraient être utilisés auprès de professionnels de l'accompagnement d'entreprise (Experts comptables, avocats, agences de communication, coach...). L'objectif serait un accompagnement sur 3 ans.

- **CALENDRIER : 2019 - 2021**
- **PARTENARIAT: EPCI/REGION**

Cette action est complémentaire aux dispositifs régionaux « aide au conseil », qui vise à soutenir les démarches de certification ainsi que le recours aux expertises Géode, assurées par la Banque de France. Elle est aussi complémentaire aux volets aide au conseil de l'Appel à manifestation d'intérêt « Artisanat de demain », lancé chaque année par la Région et de « Grand Est Compétitivité ».

2 - AIDES A LA REPRISE D'ENTREPRISES

La problématique d'anticipation des départs en retraite et de la reprise d'entreprises représente un enjeu pour le territoire du fait du vieillissement des chefs d'entreprises et de la préservation des emplois locaux qui y sont liés.

Les collectivités s'impliquent dans ces transmissions à travers le conseil et l'accompagnement des entreprises concernées, via leur service de développement économique notamment. Une bonne connaissance des entreprises locales est nécessaire pour anticiper leur reprise. A cet effet, les relations de proximité et de confiance entre développeurs économiques et chefs d'entreprises sont à tisser au quotidien. Le territoire s'engage dans le développement et la continuité d'une ingénierie locale, ainsi que la mise en place d'un fichier qualifié des entreprises cibles.

Cet engagement est compatible avec le SRDEII en lien avec la démarche Be Est Entreprendre et le nouveau plan régional d'aide à la détection des cessions et à l'accompagnement des reprises en partenariat avec le CCI GE et la CRMA.

- **CALENDRIER : 2019 - 2021**
- **PARTENARIAT: PETR/REGION/CCI/CMAV**

De manière complémentaire, la Région d'une part, les CCIR et CRMA d'autre part ont signé la convention Pacte Transmission, en vigueur entre mai 2019 et juin 2022. Celle-ci a pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre du plan régional d'accompagnement à la reprise et transmission porté par la Région Grand Est.

3 - SOUTIEN AUX START UP / INNOVATION

Le soutien aux start up innovation représente une opportunité de renouvellement du tissu économique local et de développement d'activités en accord avec les nouveaux usages et services (e-économie, e-services...) qui peuvent en outre constituer une réponse partielle aux enjeux du vieillissement, de l'isolement, du maintien des services en milieu rural...

Lancée en 2017, la réflexion autour du digital répond à une ambition de la CCTLB : **aider les entreprises du territoire à mieux cerner les enjeux numériques.**

La transformation numérique de l'économie est aujourd'hui un élément incontournable. Si une majorité des PME, au niveau national, déclarent avoir déjà amorcé leur transformation « digitale », plus de la moitié des entreprises concernées avoue que leur stratégie reste encore en devenir. Sur le territoire, le retard pris par les entreprises devient préoccupant.

Pourtant, le numérique représente un formidable potentiel de développement. Face à ce constat, la CCTLB a décidé de réaliser une série d'actions concrètes :

- Lancement d'une enquête sur les attentes et besoins des entreprises
- Organisation d'un séminaire de sensibilisation intitulé « La transformation numérique, la nouvelle clé du succès » le 29 juin 2018.

La Région Grand Est mobilisera ses outils (Grand E nov, Be Est Entreprendre) en accompagnement des projets de développement émanant du territoire, en lien avec le déploiement des infrastructures numériques (THD). L'arrivée de la fibre sur l'ensemble du territoire lui donne de nouveaux atouts.

La transformation numérique des PME peut également passer par le développement de projets innovants permettant aux entreprises d'adapter leur offre à l'ère du numérique, de se diversifier et de tester des solutions numériques auprès d'utilisateurs finaux.

L'environnement numérique présent dans le Grand Est peut constituer un support de croissance essentiel si les acteurs régionaux en saisissent les opportunités. C'est à cette fin et pour inciter aux partenariats à l'échelle régionale que la Région a lancé l'appel à manifestation d'intérêt « Economie numérique » qui vise à soutenir le déploiement de projets innovants, appliquant les technologies du numérique à des marchés à fort potentiel de croissance.

L'ambition de cet AMI est d'encourager les projets collaboratifs associant notamment des entreprises « traditionnelles » et des laboratoires et/ou des entreprises du numérique. Il a vocation à :

- Développer la compétitivité des entreprises du Grand Est et consolider les filières grâce à un usage accru des technologies numériques
- Développer les opportunités de marché
- Développer les nouveaux services et usages répondant aux évolutions sociétales
- Créer et pérenniser des emplois et de la richesse sur le territoire.

Le Conseil Régional a mis en place dans le cadre de son plan Industrie du Futur des diagnostics destinés aux PME industrielles, artisanales et agricoles. Parmi les briques analysées, figure l'utilisation des nouvelles technologies et la digitalisation de l'entreprise. Le numérique est abordé à la fois sur l'aspect technologique (internet des objets / machines connectées, big data...) et les nouveaux usages mais également sur les aspects de gestion organisationnelle et notamment les opportunités de digitalisation verticale (gestion des stocks, gestion de la production, suivi client...) et horizontale (site marchand, échange de données informatisés...).

Un accompagnement sur-mesure est proposé pour aider les entreprises à concrétiser leurs projets et mettre en place les préconisations du diagnostic. Cet accompagnement peut se traduire par des solutions de financement, un accompagnement sur les marchés internationaux, événements ou encore une mise en relation avec les offreurs de solutions.

Pour la partie financement, la Région a mis en place un dispositif **GRAND EST COMPETITIVITE** visant à soutenir les chefs d'entreprise dans la mise en œuvre des préconisations issues du diagnostic. Le retour d'expérience est un élément clé pour convaincre un dirigeant de s'engager dans cette démarche. C'est pourquoi a été initiée une communauté de leaders regroupant les chefs d'entreprises du territoire ayant engagé leur entreprise dans une démarche « Industrie du Futur » (retours d'expérience, bonnes pratiques, mentorat).

4 - AIDES POUR LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISES STRUCTURANTES

Le soutien à des entreprises structurantes fortement pourvoyeuses d'emploi représente un enjeu d'importance pour le territoire, le PETR et ses EPCI, et plus particulièrement pour la CCTLB qui souhaite affirmer sa volonté de pouvoir accompagner les mutations de certaines entreprises emblématiques du territoire, dont LEPAGE Granit, COMPUSOFT, FAS, POLYEX,....

Ces entreprises rayonnent en effet sur des périmètres dépassant largement l'EPCI d'implantation que ce soit en termes de main d'œuvre mais aussi d'image et d'attractivité de leur zone d'implantation.

La Région peut notamment participer au financement des investissements en matériel productif de ces entreprises, mais également de leurs projets innovants ou démarches de transition énergétique.

Il reviendra au PETR et ou EPCI de définir les possibilités d'accompagnement du PETR et /ou EPCI et de la Région en faveur du maintien et des mutations de ces entreprises et au regard des caractéristiques de leurs projets.

La CCTLB s'attache à soutenir les projets de développement et de modernisation portés par les entreprises de son territoire. A cette fin, elle entretient des rapports d'étroite collaboration avec divers partenaires, dont les services de l'Etat, l'agence territoriale de la région Grand Est et les chambres consulaires. C'est ainsi qu'elle a signé, aux côtés des 3 autres intercommunalités composant le PETR du Pays du Lunévillois, deux conventions de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Nancy Métropole de Meurthe-et-Moselle (CCI GNM 54) : une

convention cadre tout d'abord orientée sur les axes économiques et une seconde, afin de mieux accompagner les entreprises à potentiel.

Dans le cas de l'entreprise Lepage Granit, les services de la CCTLB ont facilité les démarches administratives et techniques du projet, et ont joué un rôle d'interface entre l'entreprise et la sphère institutionnelle (DRAC, Région Grand Est, organismes financeurs, etc.). De la même manière, la CCTLB a apporté son soutien à l'entreprise Polyex en lui faisant connaître les principaux acteurs ressources et les dispositifs d'aides réservés aux chefs d'entreprises qui portent des projets de développement. C'est ainsi qu'une partie des investissements programmés par l'entreprises sont désormais financés par des aides régionales.

5 - AIDES A L'EXPORT ET AU DEVELOPPEMENT DE L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES

Face à la mondialisation de l'économie et dans un contexte concurrentiel international accru, une attention particulière doit être accordée aux étapes clés d'information, de préparation, et de structuration de la stratégie d'internationalisation des PME.

La Région Grand Est proposera aux entreprises du territoire qui souhaitent s'engager dans une démarche d'internationalisation d'intégrer un parcours d'accompagnement à l'export sur-mesure, en plusieurs étapes :

- la réalisation d'un « diagnostic export et d'un accompagnement ciblage marchés stratégiques », réalisés par un prestataire expert, financé à 100 % par la Région et aboutissant à la formalisation d'un plan d'actions export ;
- la mise en place d'un dispositif « d'accompagnement post-diagnostic » incitatif, reposant sur l'octroi d'une aide sous forme de subvention à hauteur de 50 % des premières dépenses de mise en œuvre du plan d'actions export (plafonnée à 20 000 € par entreprise).

Au regard des projets présentés par les entreprises, l'action régionale sera prioritairement orientée vers les PME et ETI primo-exportatrices réalisant moins de 20% de leur chiffre d'affaires à l'export et les entreprises dont les performances à l'export sont plus développées mais qui souhaitent conforter leur capacité à se diversifier en se développant sur de nouveaux marchés étrangers.

VOLET 3 : COORDINATION ET EFFICACITE DE L'ACTION PUBLIQUE

Création d'un réseau des acteurs économiques sur le territoire du Lunévillois, acteurs, partenaires, structures d'accompagnement (CCI, association des industriels du Lunévillois...)

Action - Conforter une stratégie de développement économique partagée

Suite à la révision des périmètres, les fusions récentes des EPCI et de la nouvelle organisation de la Région, il apparaît nécessaire de clarifier les potentiels et besoins de l'ensemble des acteurs au niveau local, Métropolitain et régional, afin de développer pour le territoire, composé du PETR et des Pays du Sel et du Vermois, une stratégie de développement économique territorial efficiente.

Cette stratégie doit bien sûr avoir une portée régionale, voire nationale, en terme d'attractivité (développement exogène).

Projet

Mobiliser une ingénierie d'appui au développement économique

Enjeux

- Se doter d'une stratégie partagée et de moyens mutualisés pour assurer le développement économique du territoire
- Simplifier les démarches des porteurs de projets, parler d'une seule voix (plus grande lisibilité de l'accompagnement proposé)

Objectifs recherchés

- Accueillir les porteurs de projet et les créateurs d'entreprises (Pépinière d'entreprises - Quartier des entrepreneurs)
- Accompagner les entreprises dans leur développement, en collaboration avec les structures dédiées (CCI, Alexis, Services économiques des EPCI, Scalen, ...)
- Assurer une présence sur tous les territoires (dépourvus d'ingénierie économique)
- Animer le tissu économique et détecter les besoins des entreprises
- Commercialiser les zones économiques
- Répondre aux projets d'investissements étrangers via les fiches COSPE (Business France)
- Recueillir et diffuser les informations relatives aux différentes aides existantes

Partenaires potentiels

- EPCI, Région Grand Est, CCI, Alexis, Scalen...

Cette stratégie de développement économique peut se décliner de différentes manières. Sont ici listés les projets et actions que le territoire souhaite développer.

Cela concerne les outils d'accompagnement (dispositif d'accueil d'entreprises, GPECT, outils de gestion des disponibilités foncières et immobilières) ainsi que différents projets d'aménagement d'envergure comme notamment la reconversion du site Trailor qui a marqué le territoire du Lunévillois et son économie.

Depuis juillet 2013, suite à la liquidation judiciaire de la société Trailor, le site d'études d'environ 12 ha positionné stratégiquement en entrée sud-est du territoire sur Moncel-lès-lunéville et Lunéville, constitue une réserve considérable pour réaliser une requalification urbaine de ce quartier. S'interroger sur les besoins et les carences du territoire a permis de calibrer le projet de façon précise

et d'envisager le contenu opérationnel du futur site de la manière suivante : une zone d'habitat au Nord, un parc et des équipements publics au centre et une zone économique et d'activités au Sud.

La collectivité est accompagnée dans ce projet par deux structures publiques : l'EPFL, pour le volet acquisition foncière, et la SEBL, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Par ailleurs, les EPCI membres du PETR ainsi que la Communauté de Communes du Sel et du Vermois souhaitent recourir à l'agence Scalen, Agence de développement des territoires Nancy sud Lorraine pour appuyer leur dispositif d'animation du développement économique du territoire, selon des missions que chaque EPCI entendra lui confier (observation, accompagnement de projets, animation, promotion et prospection...).

La création d'un département dédié au développement économique au sein de Scalen vise en effet à permettre de disposer à court terme sur le territoire d'un outil d'interface généraliste entre le tissu économique et les acteurs publics.

Conformément aux dispositions de la loi NOTRe et aux orientations du SRDEII, la Région Grand Est souhaite développer un réseau d'agences de développement économique assurant un maillage de son territoire, en lien avec les EPCI concernées. Les principales missions confiées à ces agences dans le cadre du SRDEII sont d'être :

- au service du maintien et du développement des entreprises : détection des besoins, suivi d'un portefeuille d'entreprises ciblées, identification de signaux de défaillance, apporter un premier niveau de réponse publique consolidée ;
- au service du développement des territoires : marketing territorial, analyse économique et production d'éléments de prospective, soutien aux territoires notamment dans le cadre des POCE, vision consolidée du foncier et de l'immobilier d'entreprise, animation économique des réseaux...

A l'horizon 2020, 9 agences de développement économique opérationnelles devraient couvrir pratiquement l'ensemble du territoire régional et disposer de feuilles de route co-construites permettant d'établir un contrat d'objectifs avec la Région sur la période 2020-2022.

L'agence Scalen a ainsi souhaité se positionner comme agence de développement économique dans le cadre défini par le SRDEII et sollicité un conventionnement avec la Région qui précise le cadre stratégique et opérationnel de ce partenariat.

Objectifs

Développer et mettre en place des outils et des actions en faveur du développement de l'activité économique

Enjeux

Dynamiser l'activité économique

Actions

Outils d'accompagnement :

- Mettre en place une organisation territoriale permettant de structurer un service dédié à l'accueil des entreprises (bureau d'accueil), afin d'apporter une réponse rapide et personnalisée aux demandes des entreprises et à leurs projets de développement, assurer les services proposés et les orienter, le cas échéant, vers les partenaires concernés.

Ce bureau traiterait les demandes directes et celles provenant de chaque EPCI qui conserverait un point d'entrée. Le suivi de son activité s'effectuerait de façon régulière via un comité technique. Son fonctionnement serait défini par un cahier des charges

- Développer une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétence Territoriale (GPECT)

- Développer un outil de veille sur les disponibilités foncières et immobilières du territoire (propositions porteurs de projet)

Actions d'aménagement :

- Reconversion des friches industrielles et valorisation économique (Friche Trailor...)
- Création d'une zone d'activité artisanale à Einville-au-Jard (CC du Sânon)
- Dans le cadre du futur PLUi, dédier du foncier à la création d'une nouvelle zone d'activité économique (CC3M)
- Soutien du projet Maison forestière de la SOYE (CC Vezouze en Piémont)

Réseaux d'entreprises :

- Créer une association des commerçants-artisans (CC du Sânon)
- Créer un club d'entreprises au sein du territoire (CC Vezouze en Piémont)
- Développer une dynamique collective de professionnels via notamment la redynamisation de l'association CABDE (CC3M)

Enfin, en matière de gouvernance, la Région et le groupement d'EPCI s'accordent sur le pilotage du POCE :

- la Région désigne son référent ou représentant, de même que le groupement d'EPCI désigne son Président ou l'élu en charge du développement économique ;
- la Région et le groupement d'EPCI organisent un échange régulier (à raison d'une à deux fois par an) sur les actions de développement économique et d'innovation sur le territoire au titre du suivi du POCE et sur l'impact de ces actions ;
- l'animation et le suivi de la mise en œuvre du POCE sont réalisés en lien avec la Maison de la Région de Nancy ; en fonction des constats partagés par les parties au regard d'indicateurs tels que le nombre et l'impact des aides accordées, l'avancement des projets structurants, les marqueurs de l'économie locale, en complément des indicateurs par action (nombre d'entreprises accompagnées...), la gouvernance du POCE se donne la possibilité de contribuer à l'adaptation des dispositifs régionaux, par la formalisation de pistes concrètes d'optimisation.

